

Le chauffard et un complice capturés Une automobile fauche trois piétons et les blesse sérieusement

GRANBY — C'est indéniable, les communications sont aussi essentielles aux policiers qu'un bâton de hockey l'est à un joueur de hockey.

C'est tellement vrai que grâce aux communications modernes, la police a pu capturer, tard hier soir, un chauffard dont le véhicule venait de faucher trois personnes sur la rue Vittie, près de l'intersection de la rue Montagne, les blessant toutes les trois, dont l'une très grièvement.

Les blessés sont M. Larry Doe, 19 ans, sa mère, Mme

Eva Doe, 45 ans, tous deux domiciliés au 461, rue Winchester, à Granby, et une parente de ces derniers, Mlle Suzie Doe, 34 ans, du 19-A, rue Dufferin, à Granby également.

Ils ont tous été dirigés vers l'hôpital général de Shefford, où Mme Eva Doe et Mlle Suzie Doe ont été gardés sous observation pour quelque temps. Leur état est jugé satisfaisant par les autorités de l'hôpital.

Quant à M. Larry Doe, il a été transféré au CHU, à Sherbrooke, en raison de la gravité de ses blessures.

Son état serait considéré critique, selon les minces renseignements que nous avons pu obtenir avant notre heure de tombée. Ce serait à ce point grave, qu'on ne lui concéderait que peu de chances de survie.

Deux suspects

Si la police a pu capturer le chauffard et un complice qui l'accompagnait, c'est grâce à la conscience d'un automobiliste de Granby, ainsi qu'aux communications qui la relie aux autres corps policiers.

L'accident, qui risque de

dégénérer en tragédie mortelle à tout instant, est survenu peu avant 23 heures, hier, après que les blessés et deux autres membres de leurs familles eurent stationné leur véhicule sur la rue Montagne, parce que le conducteur, M. Larry Doe, jugeait la chaussée trop glissante pour continuer. Une personne du groupe devait appeler quelqu'un qui viendrait à conduire leur voiture en lieu sûr.

Pour regagner le trottoir, les cinq occupants de la voiture devaient traverser la rue Montagne, ce qu'ils firent à la hauteur de la rue Vittie. C'est alors qu'ils se trouvaient dans l'intersection, que trois des piétons furent happés par une voiture. Celle-ci les renversa et les entraîna jusqu'à la chaîne du trottoir, avant d'enjamber celui-ci et faucher des arbustes sur une propriété privée.

Hors du contrôle de son conducteur, le véhicule est venu à un cheveu de s'écraser contre la maison située dans la pointe de terrain à l'angle des rues Vittie et Montagne. Il a poursuivi sa route cependant en direction du centre-ville.

Il était évident que le conducteur a délibérément pris la fuite après l'accident, sans se soucier des piétons qui venaient d'être fauchés. Il importe de souligner que deux parmi ceux-ci ont eu le temps de s'élever de la trajectoire du véhicule, évitant ainsi d'être blessés.

Dans un motel

Cependant, un automobiliste de Granby se dirigeant vers Bromont a été témoin de l'accident et de la fuite du véhicule. Faisant demi-tour, il s'est lancé à la poursuite du chauffard et il a réussi à relever le numéro des plaques minéralogiques du véhicule suspect, refilant immédiatement après cette information à la police.

La Sûreté municipale de Granby a transmis l'information à la Sûreté du Québec, qui déclencha à son tour son opération policière sur les routes de la région.

Quelques minutes seulement s'étaient écoulées, quand les agents Bizier et Fontaine localisèrent le véhicule suspect à la porte d'un motel. Quelques instants plus tard, les deux policiers ressortaient de ce motel, sur le chemin St-Paul, avec les deux individus qui seraient responsables de ce délit de fuite, dont le chauffard sans l'ombre d'un doute.

Tôt au début de la nuit, une vaste enquête policière débutait quant à la présence de ces individus de Bourcherville dans la région de Granby. Il convient de signaler que tous deux ont un casier judiciaire et que l'un d'eux est même sous le coup d'une libération conditionnelle.

Au moment d'aller sous presse, la police venait de localiser du sang et des cheveux des blessés sur le pare-choc du véhicule suspect. On s'apprêtait, en outre, à effectuer une perquisition dans une maison longeant le chemin de Bromont; c'est que les suspects avaient loué cette maison, semble-t-il, à la lumière de l'interrogatoire qu'on commençait à leur faire subir.

Toute cette histoire n'était vieille que de deux heures, mais déjà on s'apprêtait à passer la nuit pour éclaircir nombre de points qui nécessitent une réponse. Pendant qu'à Sherbrooke les médecins luttent pour sauver la vie du jeune Larry Doe, à Granby les policiers mettaient tout autant d'ardeur à élucider ce qui s'annonçait être un roman policier au début.

de nouveau l'écart entre les prix du pétrole brut canadien et du pétrole brut importé.

Mais un accord n'est pas encore conclu sur la façon dont la compensation financière sera apportée à l'est après le 31 mars, date où le prix du pétrole brut canadien pourra être haussé.

Les provinces de l'est ont demandé qu'après cette date elles touchent et des subventions et une hausse des paiements de péréquation, paiements qui sont versés à toutes les provinces, à l'exception de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

M. Turner a dit qu'il faudra faire un partage raisonnable des recettes accrues qu'apporteront les hausses des prix du pétrole, qu'il faudra également tenir compte des dépenses accrues que ces hausses apporteront et qu'il faudra enfin dans tout cela ne pas oublier les intérêts légitimes de l'Ouest, de l'Ouest qui, a-t-il précisé, veut renforcer son économie.

Hausse de 22 p.c. de l'impôt sur le revenu ?

Le ministre des Finances a soutenu que s'il fallait haussier les paiements de péréquation pour refléter la hausse des redevances en Alberta, il faudrait par le fait même augmenter de 22 p.c. l'impôt sur le revenu des particuliers. Et alors, a-t-il noté, ce serait tous les Canadiens qui auraient à porter un fardeau fiscal plus lourd que celui auquel ils sont assujettis présentement et qui, tout en portant ce nouveau fardeau, auraient à payer plus cher pour l'essence, le fuel oil et quantité d'autres produits.

Happée par une voiture

Fillette mortellement blessée à Ste-Brigide

STE-BRIGIDE — Une fillette a été mortellement blessée, hier après-midi, quand elle a été happée par une voiture, en face de la demeure de ses parents. La tragédie est survenue à Ste-Brigide, comté d'Iberville.

La police a identifié la victime comme étant la petite Manon Lemaire, 7 ans, enfant de M. et Mme Roméo Lemaire, domiciliés au 119, Route 104, à Ste-Brigide.

Tout indique que l'enfant a péri instantanément, puisqu'un médecin n'a pu que constater son décès à son arrivée à l'hôpital du Haut-Richelieu, à St-Jean, où elle avait été transportée de toute urgence.

Le corps de la jeune victime a été transféré à la morgue Oigny pour fins d'enquête et d'identification par le coroner du district.

Le malheureux accident s'est produit un peu avant 16 heures, hier, quand la fillette a traversé la route en courant devant son domicile. Elle aurait traversé sans regarder, semble-t-il, de sorte que l'automobiliste, surpris par ce geste imprévisible de l'enfant, n'a pu freiner à temps pour l'éviter.

L'agent Malenfant du poste de St-Jean de la Sûreté du Québec s'est vu confier la responsabilité d'instituer une enquête, afin d'éclaircir les circonstances de cette pénible tragédie.

BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEPT DES SOCIÉTÉS,
BIBLIOTHEQUE NATIONALE,
1700 ST-DENIS,
MONTREAL 129.



En dépit des gros flocons de neige qui tombaient, les traces de la voiture sont facilement visibles, sur la vignette du haut, qui témoigne également du poteau d'arrêt et d'un arbuste fauchés au sol sous le passage du véhicule. Celui-ci a été remorqué dans un garage pour permettre à la police de le passer au peigne fin, surtout la partie avant où elle devait localiser les dommages, des cheveux et des traces de sang sur le pare-chocs.

(Photos C-Line Jobin)

Bourassa renforce ses thèses

MONTREAL (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa a reconnu, dimanche, au cours d'une émission sur les ondes de Radio Canada, que l'implantation d'un port super-pétrolier dans la vallée du Saint-Laurent offrirait des avantages "relativement limités" au plan des seuls approvisionnements pétroliers.

Il a cependant tenu à souligner que la construction d'un tel port permettrait d'accroître considérablement le potentiel pétrochimique de la province.

M. Bourassa a consacré la plus grande partie de l'entrevue à la question énergétique, affirmant entre autres que les avantages que le Québec avait tirés des accords intervenus, la semaine dernière, à la conférence d'Ottawa, auraient échappé à la province si le Québec avait été indépendant.

"C'est un coup dur pour le séparatisme, a dit M. Bourassa. Nous avons là un exem-

ple éloquent et concret des avantages que nous apporte le fédéralisme, pour le bénéfice des consommateurs québécois. Si le Québec était séparé, imaginez dans quelle situation nous serions puisque nous dépendrions complètement du pétrole arabe."

Hausse évitée

Aussi, M. Bourassa a-t-il tourné en dérision la prétention du chef du Parti québécois, M. René Lévesque, selon laquelle un Québec souverain eût pu aller négocier des prix avantageux pour importer du pétrole arabe.

Au cours de son entretien, M. Bourassa s'est également réjoui de ce que les négociations sur le pétrole aient évité pour le Québec et l'Est canadien une hausse de 12 cents le gallon d'essence. "Cette hausse ne se produira pas parce que nous faisons partie du Canada et parce que ce pétrole est une richesse canadienne", a-t-il expliqué.

Khene justifie les hausses

VIENNE AFP — M. Abderrahman Khene, secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole OPEP, a justifié lundi à Vienne, au cours d'une conférence, la politique des pays membres de l'OPEP en ce qui concerne les prix et les livraisons de pétrole.

Au cours d'un véritable plaidoyer en faveur des pays exportateurs, M. Khene a rappelé que les compagnies pétrolières avaient baissé le prix affiché du pétrole en 1959 et 1960, ce qui avait entraîné la création de l'OPEP.

Toutefois, a poursuivi le secrétaire général, l'OPEP n'est pas devenue pour autant un cartel: "Intervenant dans une situation caractérisée par la pénurie, a-t-il expliqué, elle tend à modérer la conjoncture en empêchant que les prix ne s'élèvent trop rapidement à la recherche de leur équilibre économique tel que doit l'établir le jeu de l'offre et de la demande".

Après avoir rappelé les ruptures de

stocks aux Etats-Unis durant l'hiver 1972-73 et les conséquences de l'embargo décidé par les pays arabes à la suite du conflit avec Israël, M. Khene a souligné la précarité de l'équilibre du marché du pétrole.

Le secrétaire général de l'OPEP a longuement évoqué la rareté de l'or noir et a affirmé qu'on ne pourra obtenir une réelle mobilisation des nouvelles sources d'énergie que lorsque le prix du pétrole aura grimpé à un niveau suffisant pour rendre ces énergies compétitives.

M. Khene a enfin mis en évidence l'importance que prendra la prochaine création d'une banque de l'OPEP dont le capital sera probablement supérieur à \$1 milliard.

"La confusion entretenue entre pays arabes et pays producteurs et les invitations-convocations à discuter, accompagnées de bruits de bottes, n'ajoutent rien à la clarté du débat", a conclu le secrétaire général.

Accueil triomphal pour Brejnev

LA HAVANE (AFP) — La population cubaine a réservé un accueil véritablement triomphal à M. Leonid Brejnev, secrétaire général du Parti communiste d'URSS, arrivé lundi après-midi en visite officielle à La Havane.

C'est par de longues et chaleureuses accolades que M. Fidel Castro, premier secrétaire du Parti communiste cubain, son frère Raul, deuxième secrétaire et les autres membres du Politburo et du gouvernement cubain ont accueilli M. Brejnev, tandis que des milliers de personnes massées sur les terrasses de l'aéroport et sur une partie de la piste, poussaient des vivats et que retentissaient les traditionnelles salves d'artillerie.

Après avoir assisté à la parade militaire et salué les dignitaires cubains ainsi que

les membres du corps diplomatique alignés sur la piste, M. Brejnev, accompagné de M. Fidel Castro, est parti en voiture découverte pour la capitale.

Dans les autres voitures du cortège suivaient les membres de la délégation soviétique, parmi lesquels MM. Andrei Gromyko, ministre des Affaires étrangères et Ivan Arkhipov, vice-président du Comité d'Etat des relations économiques extérieures près le conseil des ministres.

Plusieurs centaines de milliers d'écopliers, d'étudiants, d'ouvriers de miliciens et de cédéristes membres des comités de défense de la Révolution ont agité au passage du cortège des drapeaux cubains et soviétiques.

le sourire matinal

L'argent ne procure peut-être pas le bonheur, mais quand vous en avez beaucoup, ça vous permet de choisir vos malheurs.



La météo

Régions des Cantons de l'Est:
Neige fondante pouvant se changer en pluie et cessant mardi matin. Mardi nuageux. Maximum mardi, près de 35. Aperçu pour mercredi: nuageux et encore doux.



Le Centre d'arts présente actuellement une exposition des oeuvres de Mlle G. Paige Pinneo. Le vernissage a eu lieu et on aperçoit, dans l'ordre habituel: M. John Adreassen, archiviste à l'Université McGill, l'artiste exposante Mlle G. Paige Pinneo et la présidente du Centre d'Arts, Mme Margot Maddocks.

Vernissage au Centre d'arts de Cowansville

COWANSVILLE (JdB) — De nombreux amateurs d'art ont assisté, au vernissage de l'exposition des oeuvres de Mlle G. Paige Pinneo, au Centre d'Arts de Cowansville. Cette soirée, que plus d'un s'accorde à considérer comme une des plus réussies que le Centre d'arts ait connues depuis quelque temps, est sous la présidence d'honneur de M. John C.L. Adreassen, archiviste de l'Université McGill et ami de l'artiste.

C'est à la présidente du Centre d'Arts Mme Margot Maddocks, qu'est revenu l'honneur de présenter Mlle Paige Pinneo à l'auditoire, parmi lequel on remarquait la présence de nombreux connaisseurs de la peinture, venus tout particulièrement de la région montréalaise.

M. John C.L. L'exposition comprend

Andreassen a évoqué la figure de cette artiste de réputation qui, malgré son âge acceptée de relever avec la même fougue, le défi de la création. C'est pourquoi cette exposition peut non seulement être considérée comme un regard sur un peintre de talent, mais aussi comme la projection d'une personnalité vraiment extraordinaire.

Originaire de Nouvelle-Ecosse, Mlle G. Paige Pinneo réside maintenant à Cowansville, et c'est une joie sincère qu'elle a tenu à remercier la présidente du Centre d'Arts pour l'opportunité qu'elle lui a donnée de se présenter au public. Cette artiste se double d'un excellent professeur, elle a notamment enseigné à l'Université McGill et à l'Ecole des Beaux Arts, à Montréal.

une vingtaine de toiles: neuf huiles et 12 aquarelles. Les thèmes qu'elle présente sont très diversifiés, bien qu'on lui reconnaisse une prédilection marquée pour les vieilles maisons.

Les couleurs que le peintre choisit sont d'une tonalité assez foncée et pourtant ses oeuvres sont loin d'être ternes, moroses, au contraire, elles sont imprégnées d'une vie intense. C'est là la gageure que lui permet de remporter son talent.

Ce vernissage fut un succès complet, tant par la qualité des oeuvres présentées que par la qualité de l'auditoire qui s'est montré très réceptif au talent de Mlle G. Paige Pinneo. L'exposition, une des plus belles que le Centre d'Arts ait présentées, se tiendra jusqu'au 9 février.

Plan directeur de Davignon Après trois ans d'expérimentation il fallait enfin faire le point ...

COWANSVILLE (JdB) — Le bureau des commissaires a approuvé lors de son assemblée régulière de janvier, le plan directeur de la commission scolaire Davignon, plan qui est présentement l'objet d'une campagne d'information à tous les paliers impliqués, des parents aux services, en passant par les professeurs.

Objectif du plan directeur

Pourquoi un tel document? Pourquoi la Commission scolaire Davignon a-t-elle jugé qu'il était opportun, actuellement, de présenter un programme de cette envergure? A quelle nécessité primordiale répond ce plan directeur?

Depuis trois ans, les professeurs de l'élémentaire de la Commission scolaire Davignon ont été impliqués et ont participé à une série d'expérimentations, de modifications ayant trait aussi bien aux structures, aux méthodes, qu'aux instruments pédagogiques.

Cette phase expérimentale s'inspirait des recommandations du Rapport Parent, du Règlement No 7, des politiques et des programmes-cadres du ministère de l'Éducation. Elle s'est traduite concrètement, à Davignon, par une accentuation de la recherche dans les travaux par une nouvelle insertion de la bibliothèque au sein de l'école, par l'ouverture du milieu scolaire sur le monde extérieur grâce à des sorties, écologiques ou à des activités de plein air.

Il s'agissait là d'orientations précises, mais non classifiées, non incorporées dans un mouvement d'ensemble, c'est dire, en d'autres termes, que ces expériences étaient assez limitées et n'étaient pas reliées les unes aux autres; la planification se restreignait au cadre d'une opération à court terme.

Parallèlement à ces expérimentations, on a assisté au cours des trois dernières années à un changement de mentalité chez les enseignants de la Commission scolaire Davignon. Ceux-ci se sont

axés davantage sur l'enfant, sur ses aptitudes biologiques, psychologiques, sociales, ainsi que sur son processus d'apprentissage.

Dans cette optique, on peut parler entre autre, du bilan des acquisitions, de la formule de l'enseignement intégré, de la refonte du bulletin. Il y a eu aussi le projet Philidor, à l'Ecole Curé Petit, qui portait sur les processus d'apprentissage ainsi qu'une expérience de classement dans un contexte à aire ouverte, tentée à l'Ecole J.B. Larocque, de Cowansville.

A partir de tous ces projets isolés, des progrès très sensibles ont été réalisés dans le sens du renouvellement pédagogique. Néanmoins, la Commission scolaire Davignon était consciente de la relativité de ces modifications et de leur manque d'uniformité.

Ces tâtonnements, ces instruments imparfaits, même s'ils avaient contribué à changer les mentalités et à susciter de nouvelles orientations, se devaient d'être réétudiés, réajustés. Avec toute de fond, les programmes-cadres, les ouvrages des spécialistes, la politique mise de l'avant par les ministres Guy St-Pierre, et François Cloutier, notamment en ce qui a trait à l'Éducation physique.

C'est ainsi qu'en janvier-février 1973, la Commission scolaire Davignon a décidé de faire le point d'analyser la situation de l'enseignement sur l'ensemble de son territoire, de déterminer et d'évaluer les faiblesses et les points forts.

Une grille détaillant les principaux éléments de la structure a permis "d'objectiver, dans une certaine mesure et de classer les informations recueillies; grâce à cet instrument, il a été possible de relever les erreurs d'orientation, les défauts de stratégie et le manque de planification".

La grille d'évaluation comprenait sept objets d'observation: l'élève (traits caractéristiques de l'enfant de la maternelle, du premier cycle, du second cycle, du secteur d'adaptation, scolaire), le maître (la formation, l'éthique professionnelle, le

recyclage, le régime de travail), le parent (l'information la participation, l'évaluation les structures). Les équipements (les bâtiments, les locaux spécialisés, le mobilier, l'environnement, le matériel didactique), les services

(pédagogique, aux étudiants, du personnel, financier, équipement, transport, informatique, éducation permanente, la structure (les programmes, le cadre fonctionnel, les priorités de l'enseignement, la mesure), et la méthodologie (le

guide pédagogique, la planification l'expansion, l'exploitation de l'environnement, l'intégration et la recherche).

C'est de l'analyse de ce diagnostic qu'allait naître le Plan directeur de la Commission scolaire Davignon.

Le 16 mars

La Jeune Chambre présentera la personnalité de l'année

FARNHAM — Le concours pour trouver la personnalité de l'année 1973 de Farnham vient d'être lancé. La Jeune Chambre de l'endroit a pris en charge cette organisation et présentera le vainqueur du concours, le 16 mars 1974.

Cette initiative visant à choisir une personnalité de l'année a été mise sur pied par la Jeune chambre de Farnham, il y a une douzaine d'années. Elle se renouvellera cette année et la date limite pour l'inscription des candidats a été fixée au 31 janvier.

La direction de la Jeune

chambre invite toutes les associations et tous les organismes de Farnham à présenter leur candidat. Quelques mouvements se sont déjà prévalus de ce privilège et les responsables du concours attendent plusieurs autres inscriptions avant la fin du mois.

Un comité de nomination étudiera toutes les candidatures reçues. Ce jury, en plus de ses critères d'évaluation, tiendra compte des motifs invoqués par les organismes proposeurs pour prendre sa décision finale.

Le banquet de la personnalité de l'année se tiendra au Centre d'art

de Farnham, le 16 mars 1974. Le comité de nomination fera alors connaître à toute la population l'identité de la personnalité de l'année pour Farnham.

Cette manifestation est toujours attendue avec impatience par les citoyens de Farnham et soulève beaucoup d'intérêt à chaque fois. Les dirigeants de la Jeune Chambre espèrent qu'il en sera de même cette année et ils invitent la population à leur communiquer leurs suggestions en se rendant au 1199 de la rue Potvin à Farnham ou en téléphonant à 293-4121.

Plusieurs activités sont prévues

Le Carnaval de l'école St-Marc bat son plein

GRANBY — La composition d'une chanson-thème et la réalisation d'un symbole représentatif ont marqué l'inauguration du Carnaval des élèves de l'école St-Marc, qui se poursuivra jusqu'au 1er mars.

Ces activités carnavalesques sont le résultat de l'initiative du comité de parents de cette école et de son directeur, M. Jean-Marie Coulombe.

Il s'agit d'une période de quatre à cinq semaines, au cours desquelles diverses activités seront organisées à l'intention des élèves de l'école St-Marc.

Une première activité s'est déjà déroulée pour l'ouverture de ce carnaval. Il s'agit d'un concours auquel tous les élèves ont participé; il leur fallait composer la chanson-thème de cet événement, en plus de réaliser un symbole re-

présentatif du carnaval. De nombreux travaux ont été soumis par les élèves, mais ce sont ceux de Mlle Manon Brin, 3e année, et de Mlle Sylvie Robichaud, 2e année, qui ont été retenus.

Cette activité a d'ailleurs marqué le début du carnaval de St-Marc, vendredi, le 25 janvier.

Parents invités

Les prochaines activités se dérouleront le 1er et le 21 février. Tout d'abord, vendredi, le 1er février, aura lieu à l'école la grande mascarade, à laquelle les parents sont invités. Les élèves, eux, y seront assurément. Cette mascarade se déroulera de 13 heures 30 à 15 heures. Des prix seront décernés aux personnes dont le costume sera jugé le plus original et le plus beau dans chaque classe.

Le 21 février, se tiendra au Palais des Sports de Granby, une grande journée sportive pour les élèves de l'école. Quelques détails restent encore à être réglés au sujet de cette activité sportive, dont la participation des parents; toutefois, il n'est pas impossible qu'ils soient invités à accompagner leurs enfants. Les prochains jours permettront sans doute de le déterminer.

Entre-temps dans chaque classe, seront choisis un duc et une duchesse en vue du couronnement du roi et de la reine pour la clôture du carnaval. Il convient de souligner que ce choix d'un duc et d'une duchesse sera fait dans une dizaine de classes, à partir des résultats scolaires et des activités de loisirs.

Le couronnement du roi et de la reine aura lieu au début de mars et marquera la clôture du Carnaval de l'école St-Marc.

PRIX DU MARCHÉ

MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral des Produits laitiers.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 70; 93 points, 71; Commission canadienne de l'industrie laitière, 71.

Fromage: blanc, 80.5; jaune, 80.8.

Poudre de lait écrémé, procédé par vaporisation, No 1, en sac, 40 à 42 la livre; procédé par rouleur, No 1, 40 à 42; pour nourrissement, en sac, 34 à 39.

Poudre de lait de beurre pour nourrissement: 32 à 35 1/2 la livre; poudre de lait, 08 à 12; lait évaporé, 10,70; lait de beurre, 34 1/2 à 36.

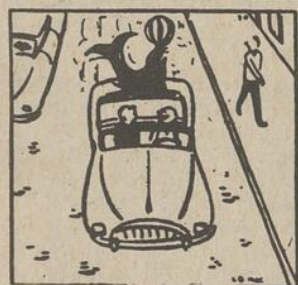
Inondations du Richelieu

On parle de mesures pour le printemps, mais lesquelles ...?

QUEBEC (PC) — Tous les effectifs de la Direction générale des Eaux du ministère des Richesses naturelles sont déjà sur un pied d'alerte en prévision des inondations qui menacent les riverains des lacs Saint-Louis, et des Deux-Montagnes des Rivières des Prairies et des Milles-Iles, Richelieu et la Chaudière, ainsi que les riverains du fleuve Saint-Laurent.

Le comportement des eaux, le printemps prochain, sera donc sensiblement identique à celui de l'an passé, disait-on lundi dans un communiqué des Richesses naturelles, et c'est pourquoi ce ministère met en place dès maintenant, les équipes de spécialistes et les mesures préventives pour minimiser les dommages anticipés, particulièrement dans quelque 38 municipalités de la région montréalaise.

Le "Comité urgence inondations et glissements de terrain", sous l'autorité du ministre Gilles Massé, s'assurera que toutes les mesures préventives soient appliquées au printemps dans les régions les plus menacées.



Cette voiture roule à la perfection depuis que je suis allé faire l'alignement des roues chez



ANDRÉ BEAUREGARD, président
C.P. 808

Angle Principale et voie d'accès à l'autoroute

Les commissaires annoncent une entente avec l'UQAT

ACTON VALE — La Commission scolaire d'Acton Vale vient d'annoncer que l'Université du Québec à Trois-Rivières dispensera un cours en techniques audio-visuelles à l'école Roger-Labrière. Une entente en ce sens a été acceptée par les commissaires, au cours d'une assemblée régulière.

Le cours en techniques audio-visuelles sera dispensé par l'UQAT, en collaboration avec le service de l'éducation permanente de la Commission scolaire régionale Saint-François. Il se déroulera les lundis et mercredis soir, en mai et en juin 1974.

Les personnes intéressées à suivre ce cours devront s'inscrire à l'école Labrière même, le 30 janvier 1974. Il est également possible d'obtenir plus de renseignements sur ce cours en communiquant avec les responsables de l'éducation permanente.

La Commission scolaire d'Acton Vale a résolu,

dans un autre domaine, de laisser ouverte l'école Centrale de Sainte-Jeanne-d'Arc. Cette décision permettra de continuer à offrir à la clientèle de ce secteur l'enseignement de degré élémentaire, sans surplus de transport.

Les commissaires ont par ailleurs accepté que l'école Notre-Dame de Sainte-Christine soit mise à la disposition de la population de cette municipalité comme salle de repos pour les patineurs. L'école Centrale de Sainte-Théodore devra attendre encore pour être dotée de rideaux opaques servant à l'occasion de projections de films ou de diapositives. Cette demande de la direction locale a été remise au budget d'immobilisation 1974-1975, par les commissaires, pour étude.

La dernière assemblée de la Commission scolaire d'Acton a enfin été marquée par le renouvellement d'un contrat. Les commissaires ont décidé de conserver la firme Joseph Elie Ltée comme fournisseur d'huile.

DEVEZ PARTENAIRE DE Radio Shack

Vous pouvez maintenant acheter les appareils de qualité audio-électronique, de marque **REALISTIC**

dans 35 magasins au Québec et dans plus de 2,000 magasins RADIO SHACK en Amérique du Nord. La plus vaste et la plus progressive chaîne de magasins en audio-électronique ouvre un autre magasin aux "GALERIES DE GRANBY".

RADIO SHACK recherche un Granbyen honnête et fiable et désireux d'assurer son propre avenir. Investissement minimum requis. Si vous êtes ambitieux et travailleur, n'hésitez pas à vous joindre à RADIO SHACK; communiquez avec le gérant de district pour le Québec:

DAVID D. WILSON

101, Place Charles-Lemoyne,
Suite 1022, Longueuil, Québec, J4K 2T3

Tél. 651-0889

CONVOCATION

LES MEMBRES DIRIGEANTS DE LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-PAUL ABBOTSFORD VOUS PRIENT DE LEUR FAIRE L'HONNEUR D'ASSISTER À LA 26^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

MERCREDI 30 JANVIER 74

SALLE ÉCOLE
ST-JOSEPH 8h P.M.

PRIX DE PRÉSENCE

GOÛTER SERA SERVI

La Coopérative agricole connaît des difficultés avec le fisc

Claude Nadeau
GRANBY — Les membres du service des enquêtes spéciales du bureau de l'impôt du district de Sherbrooke ont effectué une importante saisie, à Granby, il y a peu de temps. Cette opération des fonctionnaires du fisc a mis à jour les difficultés que connaît la Coopérative agricole de Granby au niveau de ses impôts fédéraux.

Plusieurs documents
La visite des fonctionnaires fédéraux du bureau de l'impôt à la Coopérative agricole de Granby s'est prolongée pendant quelques heures. Les enquêteurs ont saisi plusieurs documents dont le transport a nécessité les services de deux camions.

Les vérifications qui seront effectuées à la suite de ce transfert de documents porteront sur des sommes importantes mais ce montant n'a pas été précisé. M. Édouard Blanchard, directeur du service des enquêtes spéciales du bureau de l'impôt, n'a donné aucun renseignement sur cette affaire, prétextant la confidentialité des dossiers.

Le directeur général de la Coopérative agricole de Granby, M. Philippe

Parizeau, nous a précisé, d'autre part, que l'enquête en cours portait sur les remises faites aux producteurs de lait membres de la coopérative. Il semble que ces remises font l'objet d'interprétations différentes selon qu'elles sont examinées par les dirigeants de la Coop ou par les fonctionnaires fédéraux de l'impôt.

Ristournes ou non?
Toute cette histoire, selon M. Parizeau, vient de l'interprétation des fonctionnaires fédéraux sur ce qu'on appelle les remises annuelles aux producteurs. La loi des coopératives permet en effet de remettre aux producteurs-membres d'un tel organisme une certaine partie du prix de vente, cette somme étant non taxable.

La Coopérative agricole de Granby remet à ses membres qui produisent du lait une certaine somme qui constitue "une remise initiale" tous les 15 jours. "Quand on connaît le prix du lait, a précisé M. Parizeau, on fait une remise additionnelle". Cette dernière somme permet de rectifier le calcul de la remise totale qui est fait approximativement, immédiatement après la cueillette du lait.

Les fonctionnaires fédéraux croient que cette remise additionnelle constitue, en fait, une ristourne. Ils estiment donc que la Coopérative agricole de Granby doit y percevoir 15% d'impôts

Une saisie inattendue

GRANBY (CN) — L'importante saisie de documents effectuée par les fonctionnaires du gouvernement fédéral à la Coopérative agricole de Granby a pris par surprise les administrateurs de cette entreprise. Ces derniers s'interrogent encore sur les raisons de cette opération.

Le directeur général de la Coopérative de Granby nous a déclaré qu'une rencontre avait été fixée entre les représentants du fisc et ceux de la compagnie, au sujet des remises aux producteurs qui constituent le centre du problème. Cette rencontre devait se tenir le 19 février 1974.

Il s'avère surprenant que les fonctionnaires provinciaux n'aient pas attendu la tenue de cette réunion avant d'entreprendre toute action pouvant causer des préjudices à la coopérative. Il semble cependant qu'il ait manqué de coordination entre les différents services du bureau de l'impôt.

Ce fait expliquerait que le département de l'impôt n'ait pas laissé le temps aux dirigeants de la Coopérative de Granby de s'expliquer. L'enquête se trouve maintenant ouverte et il semble bien que la réunion du 19 février n'aura pas lieu.

La Coopérative agricole devrait donc connaître bientôt l'interprétation gouvernementale officielle de l'article de la loi des coopératives traitant des remises aux producteurs.

Il reste à savoir si elle acceptera cette interprétation favorablement. Dans le cas contraire, elle devra défendre son point de vue devant d'autres autorités, si elle ne veut pas payer un surplus d'impôts.

pour le gouvernement fédéral. Les administrateurs de la Coop jugent, pour leur part, que la loi provinciale leur permet de retenir 10% de la remise au producteur et que la remise additionnelle représente cette somme pouvant être retenue et qu'elle n'est donc pas imposable.

Décision incertaine
Le directeur général de la Coopérative de Granby croit que son organisme se trouve dans son droit et ne doit rien au service canadien de l'impôt. Il reste que ces deux organismes devront s'entendre sur l'interprétation des privilèges accordés par la loi des coopératives et que chaque partie devra ensuite agir en conséquence.

La Coopérative agricole de Granby pourrait donc avoir à verser plusieurs milliers de dollars supplémentaires en impôts, s'il est jugé que son interprétation de la loi est fautive. Les dirigeants de cette entreprise semblent cependant décidés à prouver leur point de vue devant tout organisme responsable. Ils attendent cependant les résultats de l'enquête du bureau de l'impôt avant de prendre une position définitive dans cette cause.



Inauguration

Malgré l'inclemence de la température (évidemment tout dépend du point de vue d'où l'on se place), on a inauguré officiellement les sentiers de patinage au parc Miner. Le temps doux et le soleil radieux ont eu leur effet sur les sentiers où la glace était plutôt tendre. Nous voyons ici M. Arsène Hallé, Mme Thérèse Delorme, des Loisir de Granby, M. Paul-O. Trépanier, maire de Granby, M. Louis-Paul Neveu, M. Gérard Allard, président des Loisir de Granby. Les sentiers de patinage ont pu être aménagés grâce à une subvention du programme des Initiatives Locales.

Un peu de tout... et de rien

Reporté à février

Le conseil de Granby n'a pas pris de décision quant à l'achat de la ferme Ouellette, située en bordure de la rivière; cela suite à une demande du conseiller Coulombe, responsable de la commission d'égoût et d'aqueduc, qui doit partir en voyage pour quelques semaines. La décision sera prise au retour de M. Coulombe, le 11 février. Rappelons que l'achat de la ferme Ouellette cadre dans la réalisation du collecteur Laurent, ainsi que d'un agrandissement du parc industriel.

Réunion de l'Auto-club

L'exécutif de l'Auto-club de Granby invite ses membres à une réunion qui se tiendra ce soir, à 8 heures, au local de l'ACG, 22 rue Young. Bienvenue à tous.

Troupe spéciale

Le club Kiwanis de Granby a accepté de défrayer une partie des dépenses du voyage qu'effectuera bientôt en France M. Denis Beaucage, de la troupe de scouts "Butterfly", pour assister à une assemblée internationale de scouts. Incidemment, la troupe "Butterfly" doit son caractère spécial au fait qu'elle est composée exclusivement d'enfants handicapés de Granby. Elle a été fondée, il y a de cela quelques années par M. Jack Fanning, membre du club Kiwanis de Granby, qui en a d'ailleurs toujours la charge et qui, selon certains témoignages, en est très fier.

Club des 50 ans et plus

La troisième assemblée générale du Club des 50 ans et plus aura lieu, le jeudi 31 janvier, à 8 heures p.m., au sous-sol de l'église Notre-Dame. Tous les membres sont invités afin d'élire cinq administrateurs et aussi de prendre connaissance du bilan des activités de l'année 1973. Bienvenue à tous les membres.

du tourisme, "mais jusqu'à un certain point". Selon le président de la Société zoologique, M. Roland Gagné, une publicité conjointe entre l'O.T.G. et l'organisme dont il a la charge a des limites très claires. Par exemple, l'O.T.G. tend à diversifier ses efforts dans toutes les sphères touristiques de la région, alors que la Société zoologique tend au contraire à concentrer ses forces pour un seul motif, qui est le zoo, selon M. Gagné.

Aussi, l'affluence des visiteurs au zoo de Granby à chaque saison estivale (300.000 visiteurs payants en 1973) contribue à donner un essor très important à toute la ville de Granby au plan touristique entre autre. L'Office du tourisme doit ainsi profiter de ce potentiel, existant grâce

au zoo. Mais en ce qui concerne la publicité conjointe aux deux organismes, la situation est plus difficile.

La Société zoologique a consacré plus de \$60.000 pour sa propre publicité en 1973 (radio et télévision en particulier). Cela est l'argent dépensé pour la promotion du zoo en lui-même; il serait alors difficile de répartir une publicité en collaboration avec l'O.T.G., selon M. Gagné.

Subvention

Cependant, la Société zoologique de Granby accorde une subvention à l'Office du tourisme à chaque année, selon son budget; de cette façon la Société a accordé des subventions de \$400 à l'O.T.G. en 1968-69-70 et 1971, de \$500 en 1972 et 1973.

Pour la première fois en 20 ans Le zoo de Granby rapporte plus d'un million de dollars en une saison

GRANBY [par François Berger] — Pour la première fois de son histoire de quelque 20 ans, la Société zoologique de Granby Inc. dépasse le million de dollars en revenus bruts pour un seul exercice, soit celui de 1973.

En fait, ce sont des revenus bruts totalisant \$1.092.690 que la Société zoologique enregistrait au 31 octobre. Les revenus bruts étaient de \$998.421 en 1972 et de \$865.335 en 1971.

Jardin
C'est le jardin zoologique en lui-même qui a rapporté le plus en 1973, soit \$579.795. Sur cette somme, \$576.425 proviennent de l'admission générale, c'est-à-dire des guichets; \$2.720 proviennent des abonnements familiaux; \$650 des cotisations des membres.

Au niveau des dépenses, le jardin a coûté \$190.125 en salaires à 160 employés. Le coût de la nourriture donnée aux animaux s'est porté à \$90.003. Les soins vétérinaires dispensés aux animaux ont coûté \$18.205.

Par ailleurs, les différents frais d'entretien, de réparations, de chauffage, d'électricité, de taxes,

d'assurances, de transport, etc. ont totalisés quelque \$65.650.

Ainsi, le total des dépenses faites pour le jardin en lui-même est de \$374.979 pour l'année 1973, alors qu'il était de \$340.770 en 1972 et de \$317.190 en 1971.

En ce qui concerne les travaux de rénovation à l'intérieur du zoo, une immobilisation de quelque \$1.250.000 a été faite. Cela comprend la reconstruction de la plaine africaine, la rénovation du kiosque-souvenirs, l'aménagement de garde-fous sur les manèges du Tournesol (nom du parc d'amusement). Aussi, des travaux de terrassement, d'asphalte et autres ont été réalisés dans le jardin.

Mais la plus importante innovation dans le jardin est la construction, en voie de parachèvement, d'un pavillon qui logera les grands fauves dans deux grandes cages de 80 pieds de diamètre pour l'une et de 40 pieds de diamètre pour l'autre.

La construction de ce pavillon des grands fauves devrait se terminer pour la fin du mois de mai 1974. Son coût total est évalué à environ \$900.000, dont \$450.000 sont acquittés grâce à une subvention du gouvernement fédéral.

Restaurants

Les restaurants ont

rapporté \$250.510 en 1973 et les dépenses pour ce secteur se sont chiffrées à \$172.742. Les revenus nets se sont donc chiffrés à \$77.768.

En 1972, les revenus nets des restaurants du zoo étaient de \$82.934. La baisse est attribuable à l'augmentation du coût des aliments en 1973. Les aliments ont coûté \$172.742 en 1973 comparativement à \$165.503 l'année précédente.

Les kiosques-souvenirs ont rapporté, pour leur part, \$39.662 en revenus nets. Les dépenses ont été de l'ordre de \$102.316 pour ce secteur.

Terrain d'amusement

Avec 55% de profit net, le Tournesol constitue l'activité la plus lucrative, en proportion, pour le zoo de Granby, en 1973, avec des recettes brutes de \$100.032.

D'après les membres du comité qui s'occupe de l'amusement, ce sont les jeunes âgés de 7 à 11 ans qui constituent la clientèle la plus payante et aussi la plus nombreuse du Tournesol.

Ce sont principalement le train et les montagnes russes qui rapportent le plus monétairement; et ce sont les jeunes âgés entre 7 et 11 ans qui fournissent le plus gros de la clientèle de ces deux manèges. Aussi, la Société zoologique a-t-

elle fait l'acquisition d'un nouveau manège, appelé le "Bumpers Cars", destiné à cette clientèle en particulier. Le nouveau manège devrait entrer en opération dès la réouverture du zoo, en juin.

Le comité du Tournesol évalue à environ 5.000 le nombre de jeunes écoliers qui viennent au zoo à chaque saison. Ces jeunes proviennent des nombreuses commissions scolaires de la province de Québec entière. Par ailleurs, le président de la Société zoologique, M. Roland Gagné, a révélé que les démarches auprès des commissions scolaires seraient multipliées dans ce sens cette année.

Une question de publicité

L'Office du tourisme de Granby fait des recommandations à la Société zoologique

GRANBY (FB) — "La Société zoologique de Granby Inc. devrait défrayer au moins 50% des dépenses publicitaires encourues par l'Office du tourisme de Granby Inc. (OTG)", nous a déclaré le président de l'Office M. Richard Goulet.

M. Goulet croit que la Société zoologique a le devoir de travailler en collaboration avec l'O.T.G. au point de vue de la publicité et de la

promotion touristique de Granby et région.

Le président de l'O.T.G. allègue que 50% de la publicité touristique faite par cet organisme sous forme de dépliants, brochures, etc. porte sur le zoo de Granby, parce que ce site constitue un élément essentiel de l'économie touristique de Granby.

Ainsi, l'Office du tourisme demande depuis trois ans déjà qu'une

rencontre ait lieu entre le conseil d'administration de la Société zoologique et celui de l'O.T.G. afin d'établir une planification de l'avenir et de mettre fin "au doublement des efforts par les deux organismes au plan publicitaire".

D'autre part, les membres de la Société zoologique sont d'avis d'entreprendre une publicité conjointe avec l'Office

A 96.21% de la valeur réelle

Le taux de la taxe scolaire est fixé à \$1.40 du \$100

GRANBY (EPF) — Lorsqu'ils recevront leur compte de taxes pour l'année 1974, les propriétaires pourront constater que le taux de la taxe scolaire ne sera pas le même que celui annoncé lors de l'adoption du budget de la Commission scolaire de Granby, bien qu'en fin de compte le montant restera le même au total.

L'on se souvient que les commissaires avaient adopté pour 1974 le même taux qu'en 1973, soit \$1.79 du \$100 d'évaluation à 75.5% de la valeur réelle.

Or depuis cette date, la ville de Granby a déposé un rôle d'évalua-

tion révisé pour les fins de taxation 1974.

La Commission scolaire a demandé à la firme Les Estimateurs Associés Inc. de faire l'expertise de ce rôle afin de déterminer conformément aux critères du gouvernement provincial le pourcentage des valeurs apparaissant à ce rôle par rapport à la valeur réelle.

Le rapport soumis fixe ce pourcentage à 96.21%, ce qui détermine un taux de taxe de \$1.40, soit celui qui apparaîtra sur les comptes envoyés aux propriétaires.

L'on sait que la plus grande partie de la perception de taxes de la Commission scolaire de Granby se fait par la vil-

le de Granby en même temps que la perception de la taxe foncière municipale et que la période de perception est l'année calendaire; ainsi le taux de la taxe scolaire est imposé pour la même période.

Le taux de taxes, qui est donc de \$1.40 du \$100 d'évaluation, se répartit comme suit: \$1.09 de taxe générale et \$0.31 de taxe spéciale (pour couvrir le coût du service de la dette).

Conformément à l'article 423 de la Loi de l'instruction publique, la partie imposable par la Commission scolaire de Granby de l'évaluation des corporations est fixée à 97.63%.



Souper canadien à Saint-Benoît

Près de 1.000 personnes ont été servies lors du souper canadien annuel de la paroisse Saint-Benoît de Granby. L'activité se déroulait au sous-sol de l'église. Sur la photo, de gauche à droite, en arrière: M. Jean-Paul Papineau, co-président du souper; Mlle Monique Allard, co-présidente du souper; M. Raymond Chaput, président d'honneur du souper; l'abbé Léon Paul-Hus, curé de la paroisse et M. Armand Bouchard, marguillier.

(Photo: Jeannot Petit)

THEATRE
PALACE
TEL. 372-4466

A L'AFFICHE

ROGER MOORE JAMES BOND
VIVRE ET LAISSER MOURIR
(LIVE AND LET DIE)

AU MEME PROGRAMME:

CHARLES BRONSON



LES COLLINES DE LA TERREUR

(EN COULEUR)
ADMISSION: Adultes 2.25
Enfants moins de 12 ans 75¢

PROCHAIN SPECTACLE
YVON DESCHAMPS
BILLETS EN VENTE

PST! PST!
Plus les ordinateurs deviennent indépendants, moins les hommes le sont.
A&W
POULET
777 Principale GRANBY

Editorial

Pour obliger les faux chômeurs à travailler

Il y a des sans-travail et même beaucoup de sans-travail au pays. Il y en a en particulier au QUÉBEC. Or, il y a aussi des emplois disponibles. Et surtout des emplois que beaucoup de ces chômeurs pourraient occuper.

Cette situation n'est pas nouvelle. Il y a assez longtemps que l'on attire l'attention de la commission d'assurance-chômage sur les difficultés que rencontre le patronat à la recherche d'une main-d'œuvre compétente, alors que parmi les sans-travail il y a des ouvriers aptes à remplir ces postes vacants.

Or, d'après une récente déclaration de M. Robert Andras, les ministères de la Main-d'œuvre, de l'Immigration et la commission d'assurance-chômage prennent actuellement les dispositions pour corriger cet état de choses.

En d'autres mots, Ottawa lance une campagne de placement en vue de trouver des emplois à ceux dont les compétences professionnelles sont recherchées sur le marché du travail. Et, en même temps, se rendre compte si des sans-travail ne se servent pas de ce régime de protection pour se la couler douce aux frais de l'Etat, des employeurs et des ouvriers qui contribuent à ce fonds.

Comme le souligne M. Andras, cette campagne de placement permettra de connaître les parasites, de les obliger à affronter seuls les réalités de la vie, en somme de subvenir à leurs propres besoins, si, une fois toutes les mesures prises pour leur assurer un emploi rémunérateur, ils refusent de travailler.

Grâce à cette campagne, les employeurs comme les chercheurs d'emplois y trouveront leur compte, car il sera ainsi possible de mieux assortir les travailleurs et les postes vacants. D'un autre côté, le régime d'assurance-chômage coûtera moins cher, puisqu'on trouvera des emplois à ceux qui en cherchent vraiment et que l'on éliminera des listes des prestataires ceux qui ne sont pas disposés à travailler.

Une autre conséquence de cette campagne de placement sera la suivante: on connaîtra enfin le nombre des vrais chômeurs et celui des faux chômeurs. On affirme souvent que l'économie est prospère, qu'au Québec, par exemple, elle est en plein essor. Or, il n'y a aucune raison, dans ce cas, pour qu'on y compte autant de chômeurs.

Il est certainement possible d'en diminuer le nombre, si chaque cas est étudié au mérite. Nous ne disons pas qu'il y a des emplois pour tous les sans-travail, plusieurs ne possédant aucune formation ou encore la formation requise pour travailler dans une industrie sans cesse plus moderne. Mais il y en a assurément pour un grand nombre qui, actuellement, sans aucune raison valable, reçoivent des prestations et ainsi vivent aux dépens des autres.

Le fait que la commission d'assurance-chômage paie maintenant de généreuses prestations n'est pas étranger à l'état de choses que l'on déplore et que l'on est déterminé à corriger. En désirant aider les vrais chômeurs à subvenir à leurs besoins, la commission encourage, indirectement, les faux chômeurs à l'exploiter.

C'est ainsi que, malgré l'augmentation des contributions au fonds, il n'y a jamais assez d'argent pour acquitter les prestations. Le gouvernement se voit à un certain moment dans l'obligation de voter des crédits additionnels. Or, s'il est possible de réduire le volume des prestations, on ne voit pas pourquoi on ne prendrait pas les dispositions nécessaires pour y parvenir.

L'assurance-chômage n'a pas été instituée pour faire vivre les parasites de la société, ceux qui se croient toujours autorisés à bénéficier des mesures sociales. On rencontre aussi de ces gens, d'ailleurs, au plan du bien-être social. Alors qu'il leur serait possible de vivre autrement, ils réclament l'aide de l'Etat et se plaignent même de ne pas recevoir assez. Or, le jour où l'on aura mis bon ordre à ce niveau, comme au niveau du chômage, sans doute sera-t-il possible d'aider davantage les vrais chômeurs comme les vrais assistés sociaux.

La société a le devoir de secourir les malheureux ou les ouvriers victimes de l'évolution des techniques de production. Elle leur doit protection. Mais, par ailleurs, elle doit se montrer extrêmement sévère pour ceux qui cherchent à l'exploiter par des moyens frauduleux.

Dans le cas des sans-travail, la campagne que lance Ottawa ne doit pas être pour le patronat une occasion de payer de bas salaires. Le gouvernement devra s'assurer que les ouvriers dirigés vers les établissements industriels sont rémunérés convenablement. Car il y a au sein du patronat comme au sein de la main-d'œuvre des exploitateurs qu'il importe de mettre à la raison. Pour que cette campagne donne de bons résultats, elle doit être axée sur l'honnêteté en tout et partout.

Roland Gagné

Point de vue

Pourquoi pas une enquête?

Les provinces ont, semble-t-il, raison de demander à Ottawa d'instituer une enquête sur les impôts payés par les sociétés pétrolières. M. Turner ne voit peut-être pas cette enquête d'un bon oeil, mais qu'il y pense un peu plus sérieusement et il reconnaîtra sans aucun doute que cette demande est pleinement justifiée.

Ces sociétés réalisent des profits considérables et, à en juger par les bilans publiés récemment, c'est-à-dire quelques mois seulement après la hausse des prix du pétrole, ils atteignent des niveaux exorbitants. Quand pour le dernier trimestre de 72, ces bénéfices augmentent de 47 à 70 pour cent, on peut se demander ce que leur rapportera les prix du pétrole cette année.

Une enquête s'impose donc pour savoir si elles paient assez d'impôts et s'il n'y aurait pas lieu pour le gouvernement de s'assurer une plus large part de la hausse des prix qui doit être imposée cette année.

De toute façon, une telle enquête permettrait certainement de faire la lumière sur des aspects de cette industrie qui nous sont encore inconnus.

R.G.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Camelot					
Par jour	15				
Samedi	25				
Semaine	1.00	Canada	4.50	13.00	26.00
Année	50.00	Etats-Unis	6.00	15.00	26.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679



“...et c'est notre parfum le plus cher... Il sent le pétrole”

La paix au Vietnam: 70,000 morts

PARIS AFP — Il y a un an, jour étrangers du Nord et du Sud-Vietnam, du Gouvernement Révolutionnaire Provisoire et des Etats-Unis d'Amérique signaient les accords qui étaient censés mettre fin à la deuxième guerre du Vietnam.

Ceux qui en étaient les artisans et qui les avaient paraphés la veille, les conseillers spéciaux Henry Kissinger Etats-Unis et Le Duc Tho Hanoi, étaient absents. Autour de la grande table ronde du centre de conférences internationales de l'avenue Kleber, où avait siégé pendant près de cinq ans la conférence du Vietnam, comme si les signataires présentaient les “difficultés” tragiques qui allaient survenir, régnait une atmosphère sinistre et c'est dans un silence total, sans s'être salués, que MM. William Rogers Etats-Unis, Tran Van Lam Sud-Vietnam, Nguyen Duy Trinh Nord-Vietnam et Mme Nguyen Thi Binh GRP apposèrent leur signature sur les documents.

A partir du 28 janvier, à minuit, les hostilités devaient cesser et les armes se taire dans tout le Vietnam.

Au lieu de la paix, il y a eu depuis lors, en un an, près de 70,000 tués civils et militaires, dans les deux camps, selon les statistiques sud-vietnamiennes et à peu près autant de blessés 61,000 du seul côté gouvernemental.

En vérité, les hostilités n'ont pas cessé un seul jour et, un an après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, la première revendication du GRP est que ce cessez-le-feu devienne enfin effectif.

“C'est l'école qui m'a abandonné”

ABERRATION CUMULATIVE

Récemment les journaux publiaient des articles faisant part d'une étude lancée par la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec, concernant l'absentéisme et l'abandon des cours par les étudiants. Participaient à cette étude la Commission scolaire régionale de l'Estrie, du Saguenay, St-François, des Vieilles Forges et, finalement la Régionale des Ecoles catholiques de Montréal. Nous voilà donc en face d'un véritable exode, quelle en est donc la raison?

Dernièrement, un de mes amis étudiants ayant laissé les cours me disait: “J'ai pas abandonné l'école, c'est l'école qui m'a abandonné”. Voilà donc le véritable problème, il se situe au niveau même du système d'éducation et non pas au niveau de l'étudiant, et pourtant c'est ce dernier qui en subit les conséquences. Lorsqu'on se débarrasse d'un étudiant, on invente toutes sortes de raisons, fictives pour la plupart, ayant un rapport plus ou moins direct avec le comportement humain de l'élève, et même comparent que l'on néglige et ignore et, auquel les hauts cadres des services éducatifs ne s'accordent qu'une importance minime. On essaie de créer un milieu scolaire sans tenir compte de la personnalité même de l'étudiant. C'est donc le système d'éducation qui se rend lui-même coupable de l'abandon des cours par les élèves.

Concernant cette enquête, on devrait s'attarder davantage aux personnes qui dirigent les cours, ces enseignants plutôt qu'à la direction et à la commission scolaire, car ces derniers sont passés maîtres dans l'art d'échapper les questions, et tout ce qu'ils peuvent dire est, par le fait même de la situation qu'ils occupent, placé au-dessus de l'avis d'un simple étudiant.

Parmi les principales raisons qui peuvent pousser un étudiant à abandonner ses cours, on retrouve entre autres: l'incompréhension d'un jeune face à un système impersonnel et critique, qui crée un milieu démoralisant. Vient ensuite l'incompétence et le manque de dialogue, la dictature de certains directeurs d'école ainsi que l'instauration de certaines doctrines par des technocrates pseudo-qualifiés qui, dans le fond ignorent totalement que l'étudiant est avant tout un être humain; l'étudiant est malgré lui, et par sa nature humaine poussé à fuir, ce milieu qu'il exerce, ou bien, il tentera de le subir du mieux qu'il pourra. Que se passe-t-il? Pourquoi cette aversion vis-à-vis les étudiants? On est forcé de se le demander, lorsqu'on découvre des choses telles que l'instauration du nouveau et tant discuté dossier cumulatif.

Avec l'application de cette loi, un plus grand nombre d'étudiants encore quitteront l'école sans aucun espoir d'y retourner, car c'est là une mesure anti-humaine qui brime les aspirations fondamentales de l'être humain qui fréquente l'école. Ce dossier judiciaire est le premier pas vers la déshumanisation de l'enseignement ainsi que l'uniformisation de la pensée étudiante; le système veut dominer les facultés humaines de l'étudiant et exercer un empire sur son imagination en lui imposant une situation de dépendance dans une idéologie de l'ordre établi défavorable à tous; voilà donc ce que nombre d'étudiants fuient.

Ce que vous allez lire maintenant est l'avis d'un étudiant face au dossier cumulatif, que je considère comme un exécrable moyen d'intimidation pratiqué sur une grande échelle, et qui entraînera des conséquences psychologiques désastreuses dans l'évolution spirituelle de tous les étudiants. Ce dossier constitue une menace à la vie privée non seulement de l'étudiant lui-même, mais aussi de son milieu familial, car certains renseignements obligatoires inclus dans la fiche d'identification touchent directement la condition sociale des parents, ainsi que l'entente familiale, le tout laissant libre cours à l'interprétation. Vient ensuite la fiche de comportement où l'on retrouve la donnée de fonctionnement intellectuel ainsi que l'appréciation globale du développement physique, affectif, et social de l'élève. Ce sont là des renseignements qui ne regardent que l'étudiant lui-même, et personne d'autre. L'interprétation joue un grand rôle sur le jugement rendu en rapport avec ces mêmes renseignements, car lorsqu'on est en face du comportement de quelqu'un, que peut-on faire d'autre que de le juger!

Les livres

Le frère Untel, le Père Bradet et Guy Rocher

Le frère Untel, le père Bradet et Guy Rocher LVE

Dossier Untel (Ed. du jour, Montréal) est une mise à jour de l'évolution du Frère Untel (Jean-Paul Desbiens), surtout depuis le 6 septembre 1960, date de parution des Insolences du Frère Untel. On sait que ce dernier ouvrage avait remporté un succès extraordinaire et qu'il exerça une profonde influence sur la transformation récente des idées et des institutions québécoises. Depuis, le Frère Desbiens a connu d'autres expériences: stage de deux ans à Fribourg pour une thèse de doctorat, six ans dans la fonction publique (ministère de l'Éducation du Québec), publication d'une autobiographie, Sous le soleil de la pitié (1965), et de sa thèse de doctorat, Introduction à un examen philosophique de la psychologie de l'intelligence chez Jean Piaget. Il fut éditorialiste au quotidien La Presse à partir de 1970 jusqu'en 1972, alors qu'il devenait directeur général du Campus Notre-Dame-de-Foy, à Cap-Rouge. Dossier Untel est le no 4, volume 1, des Cahiers de Cap-Rouge. On y trouve une analyse de l'influence des Insolences par M. Rossaire Bergeron, la reproduction de nombreux textes de M. Desbiens, dont plusieurs sont des inédits. Les principaux sujets traités sont la religion, l'indépendance, la jeunesse, l'éducation, la langue, octobre 70, et également un choix d'articles sur les sujets les plus divers, le style est généralement vivant, frondeur et humoristique. L'auteur avait lui-même condamné l'abus du “journal”, mais il n'hésite pas à recourir aux expressions populaires, lorsqu'elles l'aident à mieux exprimer sa pensée.

Mon ami Bradet (Editions Fides,

Montréal) n'est pas vraiment la biographie d'Henri Bradet, n.p. né en 1913 et décédé en 1970. L'auteur Madame Denyse Boucher St-Pierre, musicienne, artiste, maïe et mère de cinq enfants, a plutôt voulu faire le portrait moral de ce “Père Bradet”, dominicain, fondateur de la revue L'Aménagement, et qui avait trois ans plus tard été destitué de son poste de directeur de la revue, parce que certains articles avaient déplu dans de hauts milieux, ecclésiastiques et autres. A travers d'innombrables souvenirs, lettres et écrits personnels trouvés après la mort de son héros, l'auteur reconstitue une sorte d'autobiographie, qui jette d'ailleurs une lumière nouvelle sur les dernières années d'un religieux, dont les opinions ont pu prêter à controverse, mais dont personne n'aurait pu contester la sincérité et le dévouement. Le Québec en mutation (Ed. Hurtubise/HMH, Montréal). Le Québec, comme le reste du monde, vit l'un des moments les plus intéressants et excitants, mais aussi les plus difficiles, de son histoire. Dans ce recueil d'essais, le sociologue Guy Rocher étudie la conjoncture sous trois aspects différents: la place du Québec en relation avec le Canada, les Etats-Unis et le reste du monde et ses perspectives d'avenir; les nouveaux défis à l'éducation dans la révolution culturelle, et la situation religieuse (déclin ou renouveau religieux?). Les points de vue de l'auteur sont très personnels, mais ils s'appuient sur des connaissances étendues en sociologie et sur de sérieuses réflexions sur le contexte québécois actuel. Ces essais sont suivis d'une Allégorie en laine du pays, racontée par Suzanne Rocher (épouse de l'auteur) et illustrée par Guy Gaucher.

A l'intérieur de la fiche d'analyse des comportements on retrouve la notation par un plus (positif) ou un moins (négatif) d'après le principe de l'exception. Libre à vous d'interpréter ce que le signe négatif peut signifier! On retrouve en plus, des renseignements sur le développement physique tels que l'endurance et la résistance organique, la puissance musculaire, la rapidité de réaction. Pauvres étudiants qui seront analysés sous toutes leurs facettes, et qui sauront ces renseignements enfermés dans leur dossier personnel car on jugera un étudiant à la valeur de son dossier. On songe à établir un genre de normes sur le comportement, mais on néglige les divers états psychologiques passagers. Un étudiant est un être qui est constamment en changement, et donc le comportement humain devie considérablement d'une ligne d'évolution constante. Ce dossier cumulatif est l'oeuvre de technocrates bornés, qui ont une idée préconçue de l'étudiant qu'ils tentent de généraliser en un modèle unique.

Vient enfin le fait que l'on conservera le dossier durant une période de cinquante ans après la fin des études secondaires, et qu'un nombre imposant de personnes pourra, avec l'approbation du directeur, en prendre connaissance. Un dossier où seront notés les folies de jeunesse, les démêlés avec l'autorité, les conflits de personnalité d'un individu dans la période la plus cruciale de son existence. Quels traumatismes, quelles déceptions subira l'étudiant qui saura tous ses actes accumulés au fil des ans, à l'intérieur d'un dossier qui le suivra ensuite toute sa vie, dont cinquante ans se résument en fait à toute la partie active. Lorsqu'on a soixante-cinq ans, n'est-ce pas l'âge de la retraite?

Il y en aurait tellement plus à dire, car jusqu'à date on a découvert beaucoup plus de côtés négatifs proportionnellement aux côtés positifs concernant ce projet, et une grande partie du personnel enseignant est opposée à son instauration. Pourquoi tant de conflits? N'y a-t-il pas là matière à réflexion?

Un poète, un psychologue, un ami, un prophète, ne répondront jamais à cette question: Qui suis-je? Ils sont eux, et aucun penseur au monde n'ira plus loin que cette courte réponse. Au delà de toutes ses démarches intellectuelles, l'étudiant poursuit toujours le dessein de se définir et de s'identifier. Point n'est besoin pour lui de se bercer d'illusions sentimentales, car tenter de saisir sans risque de se tromper, son être non encore unifié est impossible. Si tous les jours on consigne le récit de sa vie, à la seule vue de cet amalgame d'actes divers, où toute l'aventure de son existence, toutes ses espérances sans lendemain seront scellées, l'étudiant devenu homme n'aura rien de plus pressé à accomplir que de détruire, terrifié, les souvenirs de cette vie prévue. “Nos actes nous suivent” n'est-il pas le leitmotiv des ex-détenués?

La jeunesse d'aujourd'hui possède une étonnante force de perception, et grâce à elle les jeunes vivent à l'intérieur d'un monde insusuel, planétaire et fantastique, et pour se définir ils emploient un tout autre langage sans distinction d'aucune sorte, ils refusent d'accepter la société telle qu'elle est, et à cause de cela, ils alternent perpétuellement entre l'idéal et la trivialité, entre la joie et la mélancolie. Voilà pourquoi, du point de vue psychologique les étudiants ne peuvent être compris par eux-mêmes ni par d'autres, et cela jusqu'à ce qu'ils aient créé leur unité intérieure.

Ils ne veulent plus être conseillés, mais ce qu'ils demandent c'est d'être entendus par une oreille attentive à leurs problèmes, leurs problèmes d'être humain.

Avant de devenir des robots électroniques dirigés, portons le geste ultime de tout homme devant sa destinée, réagissons; de quelque manière que ce soit, réagissons en refusant catégoriquement cette odieuse machination inhumaine, c'est là notre dernier recours. Nous voguons vers notre futur, faisons en sorte qu'il soit le plus humain possible. N'oublions pas que c'est à l'école que débute notre vie, ne nous laissons pas transformer en pantins. Soyons avant tout des hommes.

Charles Daigneault jr., 18 ans, Ex-Étudiant, 214 Perreault, Victoriaville.

La caisse de Farnham a haussé son actif de \$1,548,029 en 73

FARNHAM — "L'actif de la caisse a accusé une augmentation de \$1,548,029, soit une augmentation de 28,6%. Les revenus sont passés à \$496,160, soit une augmentation de 29,5%. Les bénéfices nets non répartis se chiffrent à \$60,391. Tous ces chiffres marquent une progression continue."

Le 31 janvier Le Dr Bastien parlera des effets de la dyslexie

FARNHAM — La population de Farnham pourra entendre une conférence susceptible d'intéresser tous les parents, le 31 janvier 1974. Le docteur Armand Bastien se rendra à l'école Jean-Jacques Bertrand et parlera des effets de la dyslexie.

Le docteur Bastien, qui réside à Montréal, donne des conférences sur le problème de la dyslexie dans le monde entier. Il a ainsi pris la parole à Madrid, à Milan et à Zurich. Il sera maintenant à Farnham, le 31, à 8 heures.

La population de la région pourra donc entendre cet optométriste montréalais qui enseigne à l'Université de Montréal et qui se spécialise dans le traitement des malades de la dyslexie.

Cette maladie constitue un problème important de l'apprentissage de la

Cette déclaration a été faite par M. J.W. Lamoureux, président de la caisse populaire de Farnham, au cours de l'assemblée générale annuelle de cette institution qui se tenait hier. M. Lamoureux a profité de l'occasion pour souhaiter que cette évolution se poursuive en 1974.

L'actif de la caisse de

Farnham était, au 30 novembre 1973, de \$6,946,561, comparative-ment à \$5,398,532 pour la même date, en 1972. Cette institution a connu, pour l'année fiscale 1973 des revenus de \$496,160 contre des dépenses de \$434,558.

L'état des revenus et des dépenses est équilibré par le trop-perçu net de \$60,392 et une perte sur placement de \$1,210. Cette perte est survenue lors de l'échange d'un placement en actions contre des obligations de la province de Québec.

L'actif de la caisse de Farnham se constitue,

pour sa part, de \$2,698,987 en liquide. Cette somme est répartie au niveau de placements dans les organismes du mouvement Desjardins (\$32,825), de fonds de gestion de l'Union régionale des caisses (\$1,753,000) et de la caisse comme telle (\$913,162).

Les prêts constituent la part la plus importante de l'actif de la caisse de Farnham, avec un total de \$3,965,245 dont \$1,439,398 pour les prêts personnels et \$2,525,847 pour les prêts hypothécaires.

Les immobilisations ne forment par ailleurs qu'u-

ne faible partie de cet actif. Les sommes de ce poste ne s'élèvent en effet qu'à \$243,644. Les autres éléments de l'actif donnent un total de \$38,938 pour obtenir l'actif global de la caisse.

Cette croissance de la caisse de Farnham ne pouvait que réjouir les membres participants à l'assemblée générale annuelle, hier. Il va sans dire que l'augmentation des membres de 5,027 à 5,148, de 1972 à la fin de 1973, n'a pu qu'augmenter la satisfaction de tous. Il reste à espérer qu'il en sera de même en 1974.



Bal des duchesses

La population est invitée à participer au 4ème bal annuel des duchesses de la polyvalente J.-Bertrand qui se déroulera le 1er février prochain, à partir de 8 heures. Cette soirée permettra aux duchesses, qui sont dans l'ordre habituel Louise Maillette, Suzanne Bilodeau, Colombe Landry, Louise Lague, Isabelle Collin, Carmen McLean et Marjolaine Hébert, d'offrir un spectacle en trois parties dont la valeur pourra mériter le titre de Mlle JJB à l'une d'elle. L'élue de 1973, Mlle Jacinthe Harbec couronnera la gagnante choisie par un jury.

Les chiropracteurs sont mécontents

MONTREAL PC — M. Jean-Paul Bergeron a critiqué, lundi, la législation provinciale destinée à donner un statut légal aux chiropracteurs.

Le président de l'Association des chiropracteurs du Québec a qualifié cette loi de trop "restrictive" à l'égard de la profession.

Il trouve notamment "injuste" une stipulation de la loi qui oblige tous les chiropracteurs à passer un examen pour ob-

tenir le droit de prati-

quer. "Il y a un chiropracteur de 82 ans, a-t-il dit, qui est reconnu comme un pionnier dans le domaine. Au mois de juillet prochain, il va être obligé de subir les examens comme nous tous afin de prouver au gouvernement qu'il est compétent".

La loi provinciale, qui a été adoptée en juillet dernier et qui entre en vigueur la semaine prochaine, limite le traite-

ment des chiropracteurs à l'épine dorsale et aux articulations.

Les chiropracteurs prétendent pouvoir soigner des troubles de respiration, de digestion, de circulation sanguine, de menstruation et autres reliés "au pincement des nerfs de la colonne vertébrale".

En 1972, l'Association médicale canadienne a nié ces prétentions, disant qu'elles ne pouvaient se fonder sur une preuve scientifique.

Partie de cartes

ACTON VALE — Le conseil 2825 des Chevaliers de Colomb d'Acton Vale organise une partie de cartes, samedi, le 2 mars, au sous-sol de l'église Saint-André, à 8,15 heures p.m. La soirée est organisée par M. Daniel Ménard et plusieurs prix de présence seront distribués.

Souper aux fèves

COWANSVILLE — Un souper aux fèves au lard sera servi, dimanche, le 3 février, au sous-sol de l'église Sainte-Thérèse de Cowansville, entre 5 et 7 heures p.m.; l'admission est de \$2 pour les adultes et de \$1,25 pour les enfants. Au menu, outre les fèves, il y sera servi: pain, beurre, ketchup, salade, hors d'oeuvres, dessert et breuvage.

La population diocésaine s'élève à 275,560 âmes

SAINT-HYACINTHE (CN) — Les dernières statistiques sur le diocèse de Saint-Hyacinthe fixe la population diocésaine totale à 275,560 âmes. Ce chiffre a été publié dans l'annuaire diocésain 1973-1974 qui vient d'être distribué par le Centre diocésain de pastorale.

Ce document précise que le nombre des catholiques s'élève à 258,918 tandis que les non-catholiques sont au nombre de 16,642. Nous pouvons donc constater que les catholiques constituent 93,96% de la population du diocèse de Saint-Hyacinthe.

L'annuaire 1973-1974 du diocèse précise par ailleurs que le territoire abrite trois groupes de catholiques. Nous retrouvons d'abord 253,841 catholiques de langue française, puis 3,764 catholiques de langue anglaise et enfin 1,313 catholiques d'une autre langue.

Les non-catholiques du diocèse de Saint-Hyacinthe se divisent par ailleurs en deux groupes. Les non-catholiques chrétiens constituent un grou-

pe de 16,212 membres tandis que les non-chrétiens ne sont que 430.

Le diocèse compte par ailleurs 61,358 familles catholiques réparties en 106 paroisses et 6 dessertes. Le culte y est assuré par 417 prêtres dont 298 séculiers et 119 réguliers. Parmi les prêtres séculiers, 287 ont été incardinés dans le diocèse même. 351 religieux non-prêtres et 1,770 religieuses offrent également leurs services à la population diocésaine.

La relève doit être assurée au niveau du sacerdoce et des autres charges ecclésiastiques.

Le diocèse de Saint-Hyacinthe compte ainsi 17 séminaristes et 17 candidats au diaconat permanent. 9 des séminaristes effectuent des stages de formation tandis que les autres poursuivent leurs études à Sherbrooke.

M. Francoeur est président d'Unimédia Inc., une entreprise fondée l'été dernier qui publie 10 hebdomas de quartiers à Montréal ainsi que cinq grands hebdomadaires: Dimanche-Matin, Dernière Heure, La Patrie, Le Petit Journal et Photo-Journal. Ces cinq hebdomas ont un tirage total d'environ 600,000 copies.

Unimédia est une filiale à part entière de la Société Générale de Publications Inc., dont toutes les actions sont détenues par la famille Francoeur et dont M. Francoeur est président. Unimédia est aussi propriétaire d'une imprimerie qu'elle dit être la plus moderne au Québec et d'une importante agence de distributions.

Le président de l'ACIQ Jean-Claude Picard a accusé M. Francoeur de n'être qu'une devanture pour le président du conseil d'administration de la Power Corporation, Paul Desmarais, autre important propriétaire de journaux.

Le "groupe Desmarais" publie cinq quotidiens d'un tirage total dépassant les 425,000 copies:

La Presse, Montréal-Matin-

La Tribune, Le Nouvelliste et La Voix de l'Est. M. Francoeur a nié être un prête-nom et a dit qu'il était prêt à soumettre tous les détails de la transaction à la commission parlementaire sur la liberté de la presse.

Après que M. Desmarais eut contracté un droit d'achat du Soleil, l'automne dernier, le premier ministre Robert Bourassa avait décrété un moratoire de trois mois sur les négociations en vue de la vente. La période moratoire a pris fin le 15 décembre.

M. Bourassa avait sug-

géré de former avec le Mouvement Desjardins et la Caisse de dépôt et de placement un consortium pour acheter Le Soleil. Il avait confié le dossier de cette affaire au ministre d'Etat Fernand Lalonde, député de Marguerite-Bourgeoys. M. Lalonde semble avoir été tenu à l'écart des négociations entre la famille Gilbert et M. Francoeur.

M. Pierre Péladeau, président de Québecor, une autre entreprise de journaux, a révélé qu'il avait offert plus que \$8,2 millions pour Le Soleil. Il a aussi affirmé qu'il aurait été prêt à payer comptant.

OPÉRATION DÉPANNAGE:

toute l'aide qu'il vous faut pour faire votre déclaration d'impôt.

Votre part:

La première chose, et la plus importante, c'est de faire votre déclaration d'impôt.

Un système d'auto-contribution comme le nôtre est entièrement basé sur la coopération des contribuables. Son succès dépend de vous.

La deuxième, c'est d'observer le délai fixé, soit le 30 avril.

D'ici là, Opération dépannage vous apportera toute l'aide voulue. Donc, nous ferons notre part. Faites la vôtre en soumettant votre déclaration le plus tôt possible.

En troisième lieu, lisez votre guide.

Chaque fois que vous commencez à remplir une section de votre déclaration, lisez d'abord la section correspondante de votre guide. Vous devriez y trouver des réponses à la plupart de vos questions. (D'ailleurs, cette recommandation "Consultez votre guide" vous sera répétée à maintes reprises car elle est justifiée.)

Quatrièmement: Prenez le temps de vérifier vos calculs.

La moindre erreur de calcul pourrait retarder l'acheminement de votre déclaration. La correction d'une erreur coûte cher et si vous avez droit à un remboursement, elle peut le retarder.

Finalement, en cas de questions ou de problèmes, profitez de toute l'aide offerte.

Téléphonez, passez ou écrivez à votre bureau de district pour l'impôt. Suivez Opération dépannage. Servez-vous-en. Une aide personnelle est à votre portée, gratuitement.

Notre part:

D'abord, le guide.

GUIDE DE L'IMPÔT

Nous avons voulu qu'il soit simple, net, facile à suivre et aussi utile que possible. Il est inclus dans votre nécessaire de déclaration d'impôt et nous vous suggérons de toujours le consulter en premier. Si vous avez besoin d'autres exemplaires de ce guide, téléphonez à votre bureau de district pour l'impôt et on se fera un plaisir de vous en faire parvenir.

ANNONCES DANS LES JOURNAUX

Deuxièmement, nous passerons des annonces qui donneront beaucoup de renseignements.

D'ici la mi-avril, des annonces paraîtront dans ce journal. Elles traiteront des sections qui causent le plus de difficultés dans la déclaration d'impôt. Nous expliquerons, par exemple, le Calcul du paiement en trop au Régime de pensions du Canada ou d'assurance-chômage, les exemptions personnelles, les frais de déménagement, les frais de garde d'enfants, et bien d'autres encore. Ces annonces passeront le mardi et le jeudi. Surveillez-les et si vous voyez quelque chose qui vous concerne, découpez l'annonce et conservez-la pour la consulter au moment où vous remplirez votre déclaration.



Troisièmement, nous avons des préposés au téléphone pour vous aider.

Le numéro de téléphone de votre bureau de district pour l'impôt paraîtra dans toutes les annonces. Il est également inscrit au dos de votre guide. Une ligne Zenith gratuite (Zenith 0-4000) est aussi mise à votre disposition. Et, les lundis et mardis notre service téléphonique est à votre disposition jusqu'à 18 heures.

PASSEZ NOUS VOIR

Quatrièmement, nous sommes prêts à vous recevoir en personne, aussi.

Sans rendez-vous, sans frais. Si vous préférez passer à votre bureau de district pour discuter d'une question qui vous laisse dans le doute, nous ne demandons pas mieux. Nous avons du personnel pour vous aider.



Finalement, nous répondons à vos lettres.

A chacune de vos lettres. Aussi rapidement et clairement que possible. N'hésitez pas à nous écrire si cela vous convient mieux.



Comptez sur nous pour vous aider.



Revenu Canada Impôt / Revenue Canada Taxation

Robert Stanbury, ministre / Robert Stanbury, Minister

La BEI peut-elle vous aider?

le 30 janvier (mercredi)

entre 9 h et 4 h 30

un de nos représentants

M. Serge Joubert

sera au

Motel St-Hyacinthe,

4825, boul. Laurier, Douville.

Tél.: 773-2538

De nombreuses entreprises

dans les domaines suivants:

- Agriculture • Fabrication
- Tourisme • Construction
- Services professionnels
- Transport • Commerces de gros et de détail.

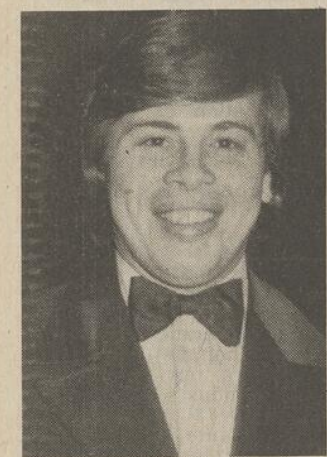
ont obtenu des prêts de la BEI pour acquérir des terrains, des immeubles, de la machinerie, pour renflouer leur fonds de roulement, pour s'établir en affaires et pour d'autres fins.

Si vous avez besoin de fonds dans un but commercial et que vous ne pouvez les obtenir ailleurs à des termes et conditions raisonnables, rencontrez notre représentant.

**BANQUE D'EXPANSION
beI INDUSTRIELLE**

101, Place Charles-Lemoyne,
Longueuil, tél.: 670-9550

NOMINATION



Monsieur **NORMAND BEAUCHAMPS**, directeur des ventes nationales à TELE 7, fait part de la nomination officielle de monsieur **DENIS LANGLOIS** au poste de directeur de la production commerciale.

Après avoir occupé les postes de réalisateur pour des émissions telles que "Bonsoir Copains", "Avec André Guy", "Soirée Canadienne", et réalisateur commercial, nul doute qu'il saura mettre à profit ses connaissances dans le domaine de la production.

Coup d'oeil sur la région

Location de salles

FARNHAM — La cité de Farnham loue aux responsables de l'atelier protégé pour handicapés, à raison de \$100, par mois, les salles 6 et 7 du Centre d'art. Cette demande avait été faite par Mme Monique Forand.

Préparation des plans

FARNHAM — La firme Migé, Morin, Dupuis et associés a été autorisée à préparer les plans, devis et les estimations pour l'installation des services d'égoût, d'aqueduc et de voirie pour desservir les logements pour personnes retraitées que la cité désire construire ainsi que l'immeuble que Les Foyers Farnham Inc. réalisera d'ici quelques mois. Ces services seront raccordés au système déjà existant boulevard Magenta, en face de la rue Expo.

Patinage artistique

FARNHAM — La cité engagera le club de Patinage artistique, de Farnham, à titre bénévole jusqu'au 30 avril 1975 pour l'organisation du patinage artistique pour le service des loisirs de la cité de Farnham.

En cas d'absence

FARNHAM — La cité de Farnham a nommé M. René Emond pour remplacer M. Guy Guertin, durant son absence, comme directeur du service des incendies ainsi qu'inspecteur des bâtiments. M. Georges Legault a été engagé, comme pompier volontaire, en remplacement de M. Pierre Dupont, démissionnaire.

Soumission acceptée

FARNHAM — La cité a accepté la soumission de les Equipements Lague Léo, au montant de \$19,600., pour l'achat d'un tracteur sur chenilles catégorie 65 C.V., puissance nette S.A.E., avec lame avant, tout hydraulique et pelle rétro. La cité a aussi accepté l'offre faite par cette même compagnie pour l'achat d'un tracteur John Deere, modèle 1010, avec pelle rétro.

Pas de taxe

FARNHAM — La ville d'Iberville a demandé aux gouvernements fédéral et provincial d'être exemptée de la taxe de vente sur les achats faits par les municipalités. La cité constate que les gouvernements fédéral et provincial s'exemptent de tout genre de taxe et que le troisième palier de gouvernement, les municipalités devraient jouir des mêmes privilèges.

Un vent violent...

SAINT-PIE — Les rafales de vent qui se sont abattues sur la région dimanche ont eu des suites à Saint-Pie. Presque la moitié du toit d'un chalet propriété de M. Marcel Croteau, s'est envolé, pour s'immobiliser sur une automobile, propriété de M. Raymond Ouellette. Pour comble de malheur, l'auto de M. Ouellette était toute neuve et le toit du chalet de son frère s'est aussi envolé.

Le tout saint-Césaire rend hommage à M. Paul-Abel Arès

SAINT-CÉSAIRE (AP) — La population de Saint-Césaire a rendu hommage à M. Paul-Abel Arès, personnalité de l'année dans cette municipalité, ainsi qu'à son épouse.

Un record d'assistance a été enregistré cette année à la soirée organisée en l'honneur des autorités civiles et religieuses de Saint-Césaire, et ceci grâce au travail des organisateurs oeuvrant sous la bannière de la Chambre de commerce de Saint-Césaire.

Quelques allocutions furent prononcées à l'issue du repas. M. Claude Létourneau, maire de la paroisse de Saint-Césaire, soulignait que c'était la seconde fois en huit ans qu'était fêtée une personnalité issue de la classe agricole; la première

personne était lui-même, en 1969. Poursuivant, M. Létourneau offrit ses félicitations à M. Arès, le héros de la soirée, pour ses réalisations antérieures et pour avoir mené à bien les fêtes du 150^e anniversaire de fondation de la paroisse. M. Arès était en effet président du comité des fêtes.

M. Guy Nadeau, maire de la ville de Saint-Césaire, et M. J.H. Lemieux, curé, ainsi que M. Jean-Marie Moreau, président de la Coopérative des producteurs de lait de Montréal, ont abondé dans le même sens que M. Létourneau.

Enfin, M. Paul-Abel Arès a pris la parole, félicitant la Chambre de commerce pour sa ténacité à organiser depuis neuf ans cette soirée qui

permet à la population de remercier l'autorité sous toutes ses formes.

M. Arès déclara toutefois qu'il ne voulait pas assumer seul ces hommages et voulait les partager avec son épouse qui l'a toujours appuyé, secondé. Pour lui son épouse est la reine du foyer et il s'est dit fier de ses six enfants, tous présents à la soirée.

Il ajouta également que le mérite du succès des fêtes du centenaire revenait à tous les membres du comité d'organisation. Il termina en citant cette phrase, slogan des fêtes du centenaire: "Fiers de notre passé, bâtissons l'avenir".

C'est M. Robert Coderre, personnalité 1972, qui a remis la plaque commémorative à M. Paul-Abel Arès.



M. et Mme Paul-Abel Arès, de Saint-Césaire, personnalité de l'année dans cette municipalité. (Photo Anita Paquette)

A Rougemont

Plus que quelques jours avant le Carnaval 1974

ROUGEMONT — En marge du Carnaval de Rougemont, édition 1974, dont les activités se dérouleront du 2 au 10 février, les Loisirs Mont-Rouge Inc., qui en ont la responsabilité, ont établi une programmation favorisant la participation de toute la population de Rougemont et des environs.

Activités

Ainsi, dès samedi, le 2 février, une fête des jeunes débutera à 1 heure, dans la salle de l'école, où se dérouleront des chants, de la danse, ainsi que plusieurs jeux qui seront couronnés de prix. En soirée, à 8 h 30, se tiendra au Palais de l'agriculture de Rougemont, la soirée de couronnement de la reine des Loisirs Mont-Rouge Inc. Le

responsable de cette soirée est M. Pierre Beauregard.

Dimanche, le 3 février, une messe communautaire aura lieu à 11 heures et sera suivie, à 1 heure, d'un rallye automobile auquel tout le monde pourra participer. A la même heure, une partie de ballon-balai sera disputée sur la patinoire de l'école et opposera deux équipes de jeunes filles de Sainte-Madeleine et de Rougemont.

Par ailleurs, à 4 heures, aura lieu une partie de hockey Bantam qui mettra aux prises une équipe de Saint-Jean-Baptiste et une autre de Rougemont. Enfin, pour clôturer la journée, une grande soirée de bingo se déroulera à 8 heures au Palais de l'agriculture, où plusieurs prix seront distribués.

Lundi, le 4 février, une parade de mode sera présentée par des mannequins mixtes dans la salle de l'école. A cette occasion, plusieurs prix de présence seront remis aux personnes présentes.

Mardi, le 5 février, à 8 heures, une soirée de quilles aura lieu à la salle de quilles de Saint-Césaire et, à la même heure, sur la patinoire de l'école, une partie de ballon-balai opposera deux équipes de garçons de Saint-Damase et de Rougemont.

Une grande partie de cartes est organisée pour mercredi, le 6 février, à la salle de l'école, pour 8 heures, tandis que jeudi, le 7 février, à 8 heures, au même endroit, aura lieu la finale du tournoi de bridge et des tournois de ping-pong et de badmington.

Vendredi, le 8 février, à 7 heures, aura lieu un "patinthon" sous le thème "commanditons nos patineurs pour le plus grand nombre de tours". Cette activité se déroulera sur la patinoire des Loisirs.

Samedi, le 9 février, dès 1 heure, se tiendra, à la salle du Club l'Age d'Or, un tournoi de dames et, à 8 h 30, une soirée de la Saint-Valentin aura lieu au Palais de l'agriculture, alors que l'assistance sera témoin de la remise des trophées de la semaine du Carnaval, du dévoilement du Bonhomme carnaval et du choix de la personnalité-loisir 1974.

Enfin pour clôturer le Carnaval 1974, dimanche, le 10 février, à 2 heures, la direction des Loisirs Mont-Rouge Inc. invite les autorités et les responsables d'organismes de Rougemont à un cidre-fraternité à la Cidrerie du Québec.

Pour plus d'informations concernant ce carnaval, il suffit de contacter M. Marcel Beauregard, au 469-2489, ou Mme Victor Boudrias, au 469-3389.



M. Robert Coderre, personnalité de l'année 1972, remet la plaque commémorative à son successeur, M. Paul-Abel Arès. (Photo Anita Paquette)



Plusieurs personnes venues de l'extérieur ont tenu à rendre hommage à M. Arès, lors de la soirée organisée en son honneur à la salle Horizon de Saint-Césaire. Nous voyons ici M. Léo Cazalais, de Beauharnois, publiciste de la Coopérative des producteurs de lait de Montréal (C.P.L.M.); M. Réal St-Jacques, de Saint-Placide des Deux-Montagnes, directeur de la C.P.L.M.; M. René Dubuc, de Saint-Isidore de Laprairie, vice-président de la même Coopérative, M. Jean-Marie Moreau, président de la C.P.L.M. et président des conseils de comté du Québec, préfet du comté de Verchères et maire de Verchères; M. Paul-Abel Arès; M. Fernand Raymond, de Granby, gérant général de la C.P.L.M.; M. Jean-Guy Duquette, de Notre-Dame de Stanbridge, trésorier de la C.P.L.M.; M. Conrad Riendeau, de Saint-Césaire, directeur de la C.P.L.M. (Photo Anita Paquette)

Les lundi, mardi, mercredi, 21, 22, 23 janvier.
Vous obtiendrez plus pour votre argent grâce à

L'AUBAINE DE LA BOÎTE ÉCONOMIQUE!

du Colonel!



Gratis
frites
dorées.
Valeur 65¢



8 oz fl.
de votre
salade
préparée
Valeur 40¢

9 morceaux de
délicieux Poulet
Frit à la Kentucky

ÉPARGNEZ
\$1.05

TOUT CECI POUR SEULEMENT

\$3.65

UNE
VALEUR DE
\$4.70

Poulet Frit à la Kentucky

Colonel Sanders et ses aides le font "bon a s'en lecher les doigts"

La Villa du Poulet PAT'S

703, rue PRINCIPALE
1533, rue SUD

GRANBY
COWANSVILLE

1465, King Ouest
664, rue Conseil
31, boul. Smith
379, rue Child

SHERBROOKE
SHERBROOKE
THETFORD MINES
COATCOOK

116, rue Queen
1550, 1^{ère} Av. Ouest
50, rue Murray

LENOXVILLE
ST-GEORGES
MAGOG



PRIMES

Commandez avant le 31 mars 1974 et choisissez en plus \$1.00 de marchandises gratuites avec une commande de \$10.00 à \$24.00; \$2.00 de marchandises gratuites avec commande de \$25.00 à \$49.00; \$5.00 de marchandises gratuites avec commande de \$50.00 à \$99.00; \$10.00 de marchandises gratuites avec commande de \$100.00 et plus. Ces commandes doivent être payées comptant et toujours d'après les prix de notre catalogue de détail 1974. Cette offre est nulle après le 31 mars 1974.

Amateurs de jardin

Écrivez aujourd'hui afin de recevoir le

GUIDE DU JARDINIER

- 104 pages abondamment illustrées
- 24 pages en couleurs naturelles
- semences de fleurs et légumes — nouveautés
- Dahlias — glaïeuls — bulbes, etc.
- Arbres, conifères, arbustes, rosiers, etc.
- Semences de gazon, engrais, insecticides, etc.
- Accessoires de jardin, outils, tracteurs, livres, etc.

W.H. perron

515 Boul. Labelle, Ville de Laval, Qué. (½ mille au nord du pont de Cartierville)

Ci-inclus, la somme de
50¢ pour recevoir votre
catalogue 1974. (Somme
remboursable avec
achat de \$3.00).

NOM
ADRESSE
VILLE
COMTE PROV.

POISSONS du 20 fév.
 X au
 20 mars

Gagnerez-vous à inspirer confiance à votre partenaire? Sans aucun doute, et de là doit dépendre votre avenir.



Frazier fait voir un visage passablement enflé, à l'issue de sa défaite, par décision unanime, aux mains de Cassius Clay hier soir à New York. Pendant qu'on le questionnait, à sa gauche on pouvait voir un Clay dégustant un "popcicle". (Téléphoto AP)

On demande des jeunes

GRANBY — Les Orioles de Granby organisent une souscription qui se terminera par le tirage d'une magnifique T.V. couleur, d'un chauffe-eau Cascade 60, ainsi que plusieurs prix en argent, le samedi 16 mars 1974, lors d'une danse au Castel de l'Estrée.

Un appel est lancé à tous les jeunes (garçons et filles) âgés de 10 ans et plus, qui aimeraient gagner quelques dollars en vendant ces billets de souscription (au prix de .25¢).

Vous n'avez qu'à vous rendre à l'Escale le samedi 2 février à 11:00 heures A.M. Les directeurs seront présents pour vous remettre des livrets de billets.

Toute l'organisation des Orioles de Granby vous attend donc, samedi 2 février, à l'Escale.

Encouragez votre équipe de baseball, tout en vous faisant quelques dollars. C'est une invitation à tous.

FORD

VOITURES '74

PLUS BELLES QUE JAMAIS

THUNDERBIRD — FORD TORINO — MUSTANG MAVERICK — PINTO



GARANTIE A-1
SUR TOUTES
NOS AUTOS USAGÉES

CETTE GARANTIE
EST LA MEILLEURE

GRANBY

AUTORAMA INC.

960, Principale Granby

378-4636

les sports

OAKLAND (AP) — Ray Fosse, Jesus Alou, Charles Chant Chuck Dobson, Dave Hamilton et Randy Scarberry ont accepté, les conditions, des champions As d'Oakland.

WASHINGTON (PA) — Le nouveau club de Washington dans la LNH en 1974-1975, portera le nom de Capitals à la suite d'un concours organisé par la direction de l'équipe, qui a accusé réception de 12,000 soumissions.

Bowman, pilote de la division Est, devra peut-être aligner seulement 18 joueurs sur 20 dans la classique annuelle. "Je ne peux pas croire que les joueurs puissent refuser de participer à ce match. D'abord, il y a l'honneur, puis la voiture au joueur par excellence et les parts des vainqueurs et des vaincus qui s'élèvent à \$500 et \$250."

Bowman, handicapé par les blessures à des joueurs de premier plan, a demandé à Red Berenson, du Detroit, de se présenter et celui-ci a promis de le faire.

Le pilote de l'Est a aussi ajouté Larry Robinson, des Canadiens, et Jim McKenny, du Toronto. En l'absence de Robinson, Bowman croit que Pierre Bouchard sautera sur l'opportunité.

Défenseurs Bowman a perdu trois de ses premiers défenseurs à la suite de blessures à Bobby Orr, Serge Savard et Guy Lapointe, et doit se contenter seulement de Brad Park, Dallas Smith, Denis Potvin et Jocelyn Guevremont, ajouté à la dernière minute.

Bowman a demandé Bjorge Salming, du Toronto, et a appris qu'il était déjà blessé. Par ailleurs, le pilote a critiqué Emile Francis, des Rangers, après le retrait de Rod Gilbert en raison d'une blessure au dos.

Bowman avait fait appel à Gilbert vendredi afin de remplacer Jacques Lemaire, blessé. En cas d'absence de Gilbert, Bowman avait demandé de le remplacer par Walt Tkaczuk ou Jean Ratelle, mais les Rangers n'ont pas répondu à l'appel.

Bowman ne peut s'expliquer l'attitude des Rangers et de Francis.

Les Bruins de Boston, qui comptent déjà Smith dans l'alignement, ont refusé d'ajouter Carol Vadnais, car ils ne comptent plus que quatre défenseurs à la suite de la blessure de Orr.

Depuis le début de la

Clay prend sa revanche, mais avoue que "Joe" lui a fait mal

NEW YORK (AFP) — Vainqueur aux points, Cassius Clay, alias Mohammed Ali, a pris une revanche serrée, mais méritée, sur Joe Frazier à l'issue d'un combat en 12 reprises d'une rare violence, lundi soir, au Madison Square Garden de New York.

Le match extrêmement disputé, coloré, animé, dans lequel les deux anciens champions du monde ont donné le meilleur d'eux-mêmes, prouvant qu'ils ne sont pas "finis", n'a en rien fait regretter le célèbre "match du siècle", du 8 mars 1971.

Les trois juges ont tous vu Clay vainqueur, mais c'est pour l'arbitre de ring portoricain Tony Perez que le match a été le plus serré. Il était sans doute le mieux placé pour dénombrer les

coups qui pleuvaient à une cadence peu ordinaire. Perez a accordé six rounds à Caly, cinq à Frazier et donné un nul.

Les deux juges ont vu une victoire plus nette de Cassius Clay, alias Mohammed Ali. Jacky Gordon a attribué huit reprises à Ali et son homologue Tony Castellano. Un verdict qui suscitera certainement, comme il y a trois ans, de nombreux commentaires.

Le scénario du match-revanche s'est déroulé comme prévu.

Au début du combat Clay a pris l'avantage, harcelant son adversaire sans répit de ses fameux jabs et, évitant les coups en voltigeant autour de lui.

Lorsque le champion de 32 ans s'est mis à chercher son deuxième souffle, à mi-combat,

Frazier a alors pris le meilleur.

Mais ses crochets du gauche, bien que toujours très violents, paraissent moins vite qu'il y a trois ans.

Négligeant trop sa garde, tant il se ruait à l'attaque, Frazier encaissait dans chaque round des coups que Clay plaçait avec précision et force en pleine face de son adversaire.

Utilisant aussi bien ses jabs directs du gauche que sa droite, qui ne semblait pas du tout blesser comme on l'avait fait entendre avant le match, Clay réussissait à se reprendre dans les dernières reprises et faisait la décision unanime terminant le dernier round sur un feu d'artifice.

À la conférence de presse qui s'est tenue 15 minutes après le combat,

le premier geste de Mohamed Ali et de Joe Frazier a été de se serrer spontanément et sportivement la main. Les premières paroles de Clay ont été consacrées à l'éloge de son valeureux adversaire.

"Joe est un bien meilleur boxeur que je ne le pensais. Je dois reconnaître qu'il m'a souvent mis en difficulté. Certains de ses coups m'ont même ébranlé, surtout ses crochets du gauche, particulièrement aux septième et dixième rounds. Je crois cependant que j'ai gagné nettement et sans discussion au moins huit reprises. Ma connaissance du ring et ma parfaite condition physique ont, en fin de compte, prévalu sur la force brutale mais désordonnée de Frazier. Je dois dire que ce combat a été un des plus durs de ma carrière. Il était bien

meilleur que celui du 8 mars 1971."

À une question lui demandant s'il comptait défier George Foreman, le champion du monde, Clay a répondu évasivement: "Je suis plutôt enclin à affronter Frazier pour la "belle" qui réclame s'impose". Quant à Joe Frazier, marqué aux deux pommettes et visiblement déçu, il a déclaré: "Je méritais au moins le match nul. Mes punches étaient beaucoup plus efficaces que les siens. D'ailleurs, il ne m'a jamais fait vraiment mal. J'ai débuté lentement, il est vrai mais, à partir du cinquième round, j'ai pris la direction du combat. Je crois qu'une "belle" entre nous est inévitable et que ce troisième match, je l'espère, sera conclu sous peu."

Vancouver 4 Whalers 6

PREMIERE PERIODE

1. Vancouver, C. Campbell 3, 2:25
2. Vancouver, McKenzie 6 Chernoff 14:05
3. Vancouver, Walton 10, 18:14
Pénalités — French NA 11:10, McKenzie V 14:44.

DEUXIEME PERIODE
4. N.-Ang. Webster 30 French, Green 2:13
Pénalités — B. Campbell V 7:16, MacSweeney V 9:08, Ley NA 11:51.

TROISIEME PERIODE
5. N.-Ang. Selwood 9 French, Karlander 1:18
6. N.-Ang. Earl 5 Pleau, Dorey 2:18
7. N.-Ang. Byers 18 Harris, Selwood 9:34
8. Vancouver, Migneault 12 St-Sauveur, MacSweeney 10:04
9. N.-Ang. French 17 Karlander, Webster 11:05
10. N.-Ang. Ley 6 Harris, Blackburn 13:24
Pénalités — Migneault V 6:49.

LANCERS:
Vancouver 8 4 15—27
N.-Ang. 10 12 14—26
Gardiens — Donnelly, Vancouver; Smith, N.-Ang.
Assis: 5,896.

3 buts pour Bernier

Les Vics bafoués 11-6 à Longueuil

LONGUEUIL — Six buts suffisent normalement pour décrocher une victoire. Mais ce ne fut pas le cas pour les Vics de Granby hier soir qui, malgré une telle offensive, ont encaissé un revers de 11 à 6 aux mains des Rebelles de Longueuil, dans le seul match au programme de la ligue Junior "A". Les Rebelles, qui vengeaient ainsi leur cuisante défaite de 7-2 encaissée contre Granby il y a deux semaines, ont augmenté leur avance sur les Maroons de Waterloo à huit points. Pour les Vics, les défaites deviennent de plus en plus coûteuses. Ils sont toujours au 5e rang, à quatre points des Bombardiers de Rosemont, et ces derniers ont maintenant quatre parties "en mains" sur les Vics, ce qui démontre la ridicule de la cédule, à ce stade-ci de la saison.

Les Vics ont encore 9 parties à disputer, et le BBR 13.

Une fois encore hier soir, les Vics ont flanché

au milieu de la première période, et c'est là que le match s'est décidé. En effet, Longueuil a enfilé cinq buts sans riposte en moins de six minutes, pour prendre une avance confortable de 5-0 en première période. Quatre de ces cinq buts furent réussis en moins de quatre minutes.

Les Vics réussirent à s'inscrire au pointage qu'à la 3e minute de la 2e période, mais ils tiraient alors de l'arrière par 6-0.

Jean Provost a commencé le match dans les filets des Vics, mais fut remplacé par Jean Deshaies 2e période.

Les Vics étaient privés de Mario Hardy, et aussi de Ben Couture, dont on ne connaît pas la raison de son absence. Ben avait joué un match du tonnerre dimanche soir. Roger Auger a donc fait appel à Marc Alarie du midjet. De plus, Pier St-Cyr a quitté le jeu en 3e période, suite à une blessure à une cheville.

Du côté offensif, Pierre

Bernier a dirigé l'attaque des Vics avec un tour du chapeau réussi en 3e période. Pierre St-Cyr, Benoit Plouffe et Bob Beauchemin ont réussi les autres. Pour Longueuil, Taillon a connu une grosse soirée avec quatre francs buts. Meloche a compté deux fois, Sheewan, Brisebois, Guité, Robert et Bourgeois une fois chacun.

Les Vics disputeront leur prochaine partie vendredi soir prochain à Granby. Ils auront alors la visite des Aigles de St-Jean, à 9h.

PREMIERE PERIODE

1. Long: Sheewan (Bourgeois-Barfoot) 1h40
2. Long: Taillon (Meloche-Paquette) 13h34
3. Long: Taillon (Meloche) 14h01
4. Long: Brisebois (O'Donnell-Bouchard) 14h47
5. Long: Guité (Bourgeois-Barfoot) 17h08
Pénalités: St-Cyr 19, Sheewan 4h33, Harbec 8h12, Robert, mauvaise

conduite 13h06.

DEUXIEME PERIODE

6. Long: Meloche (...) 2h07
7. Granby: St-Cyr (Robeille-Monty) 2h32
8. Long: Taillon (Meloche-Robert) 9h08
9. Granby: Plouffe (St-Cyr-Gobeille) 19h07
Pénalités: Côté 13h18, Gobeille 14h24, Côté 14h47.

TROISIEME PERIODE

10. Granby: Beauchemin (St-Cyr-Gobeille) 1h04
11. Long: Robert (Taillon-Lacette) 4h12
12. Granby: Bernier (Rheault-Alarie) 5h06
13. Long: Bourgeois (Lacerte-Barfoot) 6h30
14. Granby: Bernier (Rheault-Boulay) 8h41
15. Granby: Bernier (Rheault-Leroux) 8h53
16. Long: Meloche (Taillon-Robert) 16h37
17. Long: Taillon (Meloche-Robert) 16h45
Pénalités: Beauchemin 9h50, Beaudry 19h33.

LANCERS
Granby 10 9 14—33
Long 18 21 14—53

Le monde des quilles

GRANBY — Le Québec Trail Riders Club a procédé à l'élection de son nouveau bureau de direction. En effet, le club a recruté cette année tout près de 200 membres à travers le Québec parmi les amateurs d'équitation.

Depuis les beaux jours de mai, plusieurs randonnées furent organisées dans la région. En plus de quelques promenades en montagne, les membres ont eu le plaisir de participer à de nombreuses parades, telles à Marieville, St-Césaire, Granby, le Festival de la Pomme à Rougemont et

la St-Jean-Baptiste à Acton Vale. Nous organisons aussi notre "Journée Western" à Waterloo durant laquelle les plus intrépides peuvent se mesurer dans un "horshow" amateur. Nous offrons aussi à nos membres la possibilité d'admirer leurs prouesses en projetant des films sur les diverses activités. Pour bien assaisonner le tout, nous nous amusons fermement par des soirées récréatives à toute occasion.

Il est certain que le nouveau bureau de direction saura émettre de nouvelles idées.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Division Est
G P N PP PC Pts
Boston 32 8 6 206 120 70
Montréal 39 11 6 167 125 64
Rangers 23 15 10 174 146 56
Toronto 22 17 9 176 145 53
Buffalo 22 21 5 157 158 49
Detroit 19 22 7 163 186 45
Islan. 12 22 12 111 149 36
Vancouver 11 29 7 123 183 29

Division Ouest
Philad. 29 11 6 154 93 64
Chicago 21 11 14 160 103 56
St-Louis 20 19 7 128 123 47
Atlanta 18 22 8 122 139 44
Los Ang 16 23 8 131 153 42
Minne 15 21 11 145 165 41
Pitts 14 28 5 130 173 33
Calif 9 33 7 125 211 25

CE SOIR

Joutes d'Etoiles à Chicago

ASSOCIATION MONDIALE

Division Est
G P N PP PC Pts
N.-Angle 28 19 2 187 164 58
Toronto 24 23 4 200 177 52
Cleveland 22 21 5 149 156 49
Québec 22 23 3 173 161 47
Chicago 20 20 3 142 149 43
New Jer 20 26 2 138 176 42

Division Ouest
Houston 28 14 4 165 121 60
Winnipeg 24 22 14 175 183 52
Edmonton 25 23 0 171 166 50
Ninne 23 24 1 184 179 47
Los Ang 20 29 0 151 189 40
Vancouver 19 31 0 181 215 38

HIER SOIR

Vancouver 4 N-Angleterre 6

CE SOIR

Los Angeles vs Québec

JUNIOR "A"

G P N PP PC Pts
Long. 27 11 4 272 193 58
Water. 23 14 4 242 200 50
St-Jér/me 21 14 4 187 165 46
Rosem. 15 19 3 194 174 33
Granby 12 24 5 209 252 29
St-Jean 11 27 0 152 272 22

Division Est
Megantic 23 11 5 168 141 51
Le Cap 20 11 8 197 188 48

St-Foy 18 16 4 184 153 40
Beaumont 16 18 5 177 178 37
Thetf 11 19 8 142 156 30
Grand-M 10 23 6 162 214 26

HIER

Granby 6 Longueuil 11

CE SOIR

St-Jean vs St-Jérôme

Waterloo vs B.B.R.

CLASSEMENT

Division Ouest

G P N PP PC Pts
Cornwall 23 11 1 255 187 67
Sher. 24 20 0 231 127 58
Montréal 27 15 3 304 217 57
Laval 18 25 3 226 278 39
Dr'ville 18 30 1 207 286 37
Hull 7 42 0 140 281 14

Division Est

Sorel 36 12 2 361 220 74
Québec 38 7 1 403 192 77
Shawin. 21 23 3 151 238 45
Chicou. 14 34 0 188 327 28
T-Riv. 13 35 0 209 338 26

HIER

Québec 4 Laval 4

CE SOIR

Montréal vs Hull

RICHELIEU

G P N PP PC Pts
Chambly 24 8 4 228 168 52
Beloeil 20 12 3 207 145 43
St-Lamb. 20 11 3 179 159 43
Boucherv. 17 13 3 172 142 37
Brossard 13 15 4 157 155 30
St-Hyac. 13 19 3 141 175 29
Valley. 11 20 4 152 186 27
C'ville 11 20 4 153 210 26
Châteaug. 9 22 3 135 175 21

MARDI

Valleyfield à Boucherville

Brossard à Beloeil

MONT-LABATT

G P N PP PC Pts
St-Pie 17 1 2 114 46 36
St-Dam. 11 6 3 98 73 25
Marley. 11 9 0 86 78 22
St-J-B 4 11 5 54 82 13
St-Cés. 9 8 3 71 73 21
Milton 1 18 1 41 112 3

MARDI

(15 février)

Milton vs St-Pie, 8 h

Marieville vs St-Damse, 8 h 30

7up PROGRAMME PALAIS DES SPORTS

MARDI, 29 JANVIER

PETITE PATINOIRE

1h30 Ecole Sacré-Coeur
6h00 Vics Junior
7h30 Industrielle ballon balai Roxton vs Crino
8h30 Industrielle ballon balai Esmond vs GM Plastic
9h30 Industrielle ballon balai Paragon vs Indépendants
10h30 Industrielle ballon balai Peeters vs Federal

GRANDE PATINOIRE

1h30 Ecole Sacré-Coeur
4h00 Vics Mosquitos
5h45 Tournoi Bantam Seven Up
11h00 Vics Midjet

Nesbitt's

DIVISION OUEST

B A Pts
Michel Meloche, Long. 25 57 84
Richard Delpé, Rsm. 40 42 82
Mario Laplante, Wat. 32 50 82
Gérald Duhamel, Wt. 31 51 82
Claude Taillon, Long. 36 45 81
Jean Provost, Rsm. 32 49 81
Daniel Jutras, Wat. 32 47 79
Normand Brisebois, Long. 31 44 75
Gaetan Rheault, Gran. 28 42 70
Pierre Bernier, Gran. 37 32 69

DIVISION EST

B A Pts
Yves St-Denis, Cap. 44 50 94
Réal Tancrede, Cap. 35 57 92
Roy Halpin, Ste-Foy 31 29 60
Yvon Beaulieu, Beau. 26 32 58
Gaston Desrochers, Cap. 17 40 57
André Poulin, Thet. 21 35 56
Pierre St-Hilaire, Beau. 27 25 52
Nelson Hudon, Thet. 22 29 51
Claude Pilon, Grandmère 30 18 48
Daniel Desjardins, Ste-Foy 28 18 46

Acton Vale et St-Hyacinthe gagnent au tournoi National de Granby

La 4e journée du tournoi marquée d'incidents disgracieux

GRANBY — La 4e journée du tournoi National Bantam-Seven Up-CHEF de Granby a été parquée hier soir de victoires décisives, de joutes enlevantes, et aussi d'incidents disgracieux lesquels auraient pu être plus graves sans la rapide intervention des "vestons rouges" du tournoi.

Une fois de plus, les organisateurs du tournoi ont été agréablement surpris de la réponse du public, surtout pour un lundi soir. Il faut souligner que les équipes en cause hier soir étaient de la région immédiate, et que leurs supporters étaient également très nombreux.

Quatre parties seulement étaient prévues hier soir; il en sera ainsi ce soir et mercredi.

INCIDENTS

Dans la première partie du programme d'hier,

En dernière heure

CHICAGO (PC) — Bobby Orr, du Boston, sera absent du jeu pendant une période indéfinie, soit de 10 jours à deux semaines selon le pilote Bep Guidolin, à la suite d'une meurtrissure à la jambe gauche, subie dimanche contre Philadelphie.

MONTREAL (PC) — Ron Woods et Ernie McAnally ont accepté hier les conditions des Expos de Montréal pour 1974, portant ainsi le nombre des engagés à 18 joueurs sur 38. Woods a affiché une moyenne de 230 en 135 matches l'an dernier, y compris 31 points produits et trois circuits. McAnally a présenté une fiche de 7-9, sans aucun gain après le 17 juillet.

NEW YORK (PA) — Le 1er but Jim Bottomley, du St-Louis, dans les années 1920, le voltigeur Samuel Thompson, un des meilleurs producteurs de points de la fin du siècle, et l'arbitre Jocko Conlan, de 1941 à 1965, ont été admis hier au Temple de la Renommée du baseball par le comité des vétérans.

ST-LOUIS (PA) — Ted Sizemore et trois joueurs des mineurs ont accepté hier les conditions des Cards de St-Louis pour 1974. De même, Dave Cash, Mike Anderson et Roy Thomas ont accepté les termes des Phillies de Philadelphie.

NEW YORK (AFP) — Grâce à sa victoire obtenue dimanche dans le tournoi de golf de San Diego, qui lui a rapporté \$34,000 Bruce Nichols est passé de la 42e à la seconde place au classement aux gains des joueurs professionnels. Johnny Miller, vainqueur des trois premiers tournois mais absent dimanche à San Diego, est toujours nettement en tête.

Voici comment s'établit le classement après quatre épreuves: 1. Johnny Miller, \$90,000. 2. Bruce Nichols, \$36,990. 3. Gene Littler, \$25,264. 4. Ben Crenshaw, \$23,907. 5. Rod Curl, \$22,055. 6. Grier Jones, \$20,531. 7. Lanny Wadkins, \$20,529. 8. Peter Barber, \$17,463. 9. J.C. Snead, \$14,180. 10. Dick Stockton, \$12,270.

NEW YORK (AFP) — Le prochain championnat du monde des poids lourds entre les boxeurs noirs américains George Foreman, tenant du titre, et Ken Norton, aura lieu mardi 26 mars dans la nouvelle arène omnisports de Caracas, au Venezuela.

L'annonce officielle du combat sera faite mercredi au cours d'une conférence de presse à New York à laquelle participeront les deux boxeurs, a précisé, lundi, un porte-parole représentant l'un des promoteurs du championnat du monde. Les détails concernant l'organisation de ce combat au Venezuela seront révélés mercredi.

Le dernier championnat du monde des poids lourds, opposant Joe Frazier, ancien tenant du titre, à George Foreman, avait également eu lieu en Amérique latine, le 21 janvier 1973, à Kingston, Jamaïque.

La LNH discute de l'entente

CHICAGO (PC) — Les gouverneurs de la LNH poursuivront aujourd'hui leur réunion au sujet de leur entente possible avec l'AMH.

Le président Clarence Campbell a déclaré hier soir que les gouverneurs n'en étaient pas encore, au cours de l'après-midi, venus à une solution à ce sujet.

La LNH et l'AMH ont reçu l'ordre du juge Leon Higgenbotham, de Philadelphie, d'en venir à une entente avant le 31 janvier au sujet de la poursuite de \$50 millions intentée par l'AMH à la LNH.

Campbell a précisé que la confiance exprimée par lui-même la semaine dernière à ce sujet, a diminué.

Le président a toutefois refusé de dévoiler quels

gouverneurs de la LNH s'opposaient à l'entente voulant que la LNH verse \$1.9 million à l'AMH pour ses frais légaux actuels.

Par ailleurs, la LNH a fait l'acquisition des Golden Seals de la Californie pour la somme de \$6,585,000.

Campbell espère régler les problèmes du club d'ici quelques jours. Chacun des 15 autres clubs du circuit vont contribuer à l'achat des Seals.

Fusion

D'autre part, Campbell a laissé entendre que même dans le cas d'entente entre les deux ligues au sujet du repêchage, cela ne signifiait pas une fusion entre les deux circuits.

En cas de mésentente

Acton Vale a atteint la deuxième ronde de la classe B avec une victoire plus que facile de 7 à 0 sur le club Monteuil. Ce match aurait pu ne pas se terminer, car des incidents disgracieux et graves ont éclaté en troisième période.

Acton Vale, un club plus pesant que son adversaire, menait alors 5 à 0. Les Actonvais jouaient un jeu robuste, ce qui a suscité la colère des dirigeants de Monteuil. L'instructeur de ce dernier club fit mine de retirer son équipe au début de la 3e période, pour protester contre certaines mises en échec des joueurs d'Acton Vale, et contre le travail de l'officiel Luc Gendreau. Au même moment, un incident sans gravité naissait sur la patinoire entre deux joueurs. C'est alors que deux spectateurs-supporteurs du Monteuil sautèrent sur la patinoire et allèrent s'attaquer "sau-

Compteurs

Exposito, Bos.	B	A	Pts	Grant, Minn.		
Orr, Bos.	43	45	88	Apps, Pittsb.	20	27
Hodge, Bos.	23	56	79	Cashman, Bos.	13	34
Martin, Buf.	32	33	65	Association mondiale		
Hextall, Min.	32	27	59			
Ullman, Tor.	13	42	55			
Dionne, Det.	18	34	52	Carleton, T	B	A
Goldsw, Min.	15	37	52	Harrison, E	28	44
Sittler, Tor.	28	23	51	G. Howe, H	22	62
Park, NYR	25	28	51	Lawson, V	36	27
Robert, Buf.	15	36	51	Connel, M	29	33
Gilbert, NYR	15	35	50	Wall, M	34	25
Lemaire, Mtl	21	28	49	Loach, NJ	20	58
Bucyk, Bos.	17	31	48	Hull, W	22	35
Cournoyer, M.	15	33	48	Lund, H	17	39
	25	22	47	Clmie, E	28	25

les sports

EN BREF... EN BREF

MONTREAL PC — L'arbitre en chef Scotty Morrison a nommé l'arbitre Art Skov et les juges de lignes Matt Pavelich et Willie Norris pour le 27e match d'étoiles de la LNH le 29 janvier à Chicago.

DENVER, Colorado AFP — Des pourparlers très avancés sont en cours pour un match-revanche entre les poids lourds Jerry Quarry et Ron Lyle, classés respectivement numéros quatre et cinq mondial par la W.B.A., qui aurait lieu le 28 février prochain à Denver.

Le premier combat entre les deux hommes, disputé en février 1973, à New York, s'était terminé par une victoire aux points de Quarry. Cette défaite est la seule esuyée par Lyle qui compte par ailleurs 33 victoires à son palmarès.

Ainsi, en l'espace de deux mois, les six meilleurs poids lourds mondiaux seront en action puisque Cassius Clay affronte Joe Frazier, le 28 janvier, à New York et

que George Foreman doit défendre son titre contre Ken Norton le 25 mars dans une ville américaine qui reste encore à déterminer.

vagement" à des joueurs du Acton Vale. Du côté d'Acton Vale, l'instructeur réussit, tant bien que mal, à retenir son équipe, mais là aussi un spectateur sauta pour aller défendre ses favoris aux prises avec les "adultes" de Monteuil.

C'est alors que l'intervention rapide du président du tournoi, Denis Dumas et de tous les "vestons rouges" de l'organisation, sauva un incident encore plus grave. Grâce à eux, les officiels ont vite fait de rétablir l'ordre, et les spectateurs du Monteuil furent chassés sur le champ, avec avertissement de ne plus remettre les pieds au Palais.

Après plusieurs minutes de discussions le match reprit, mais les joueurs du Monteuil refusèrent de faire quoi que ce soit, permettant ainsi au Acton Vale de marquer deux autres buts, et de mettre fin au match, puisque le compte était alors de 7-0.

On ignore pour l'instant s'il y aura des suites à ces incidents. Denis Dumas, qui n'a pas mâché ses mots à l'endroit de spectateurs et adultes qui sautent sur la patinoire pour attaquer des "bantams", a déclaré regretter cet incident. "Les rapports seront faits en conséquence", a-t-il dit. Acton Vale disputera sa prochaine partie jeudi soir à 7h45, contre l'équipe de Armadale, Nouvelle-Ecosse.

Pour Acton Vale hier soir, Jetté et Jodoin ont enfilé chacun deux buts, les autres étant comptés par Marquis, Berthiaume et Lemay.

R-FALLS PERD

Dans la seconde partie de la soirée, classe C cette fois, Roxton Falls a baissé pavillon 8 à 1 devant le Beloeil, plus aguerri et plus rapide. Ce match est aussi terminé avant le temps. Ritchot avec deux buts, Desmarais, Berger, Champagne, Tremblay, Pelland et Prévost ont compté pour les vainqueurs, et Despaty pour Roxton Falls.

ST-HYACINTHE GAGNE

Les Lions de St-Hyacinthe, qui font partie de la même ligue que les Vics bantam, ont causé une agréable surprise à leurs nombreux partisans présents, en battant une des équipes favorites du tournoi, les Loisirs Immaculée-Conception de Montréal 3 à 2, dans le plus excitant match de la journée.

Immaculée-Conception est cette même équipe qui avait perdu en semi-finale au tournoi du Centre Paul Sauvé jeudi, contre les Vics bantam. St-Hyacinthe a

compté ses trois buts dans les deux premières périodes, tandis que l'I-C se montrait menaçant en 3e. Pour St-Hyacinthe, les buts furent marqués par: Gazeille, Messier et Marchessault. Pour les perdants, Therrien et Ponscelet ont compté.

Finalement, dans la classe AA toujours, Magog a défait St-Léonard 6 à 3. Giroux avec trois buts, St-James, Longpré et Lajoie ont marqué pour Magog, Gagnon à deux reprises et Leblanc pour les perdants.

CE SOIR

Les activités reprendront de plus belle ce soir, avec quatre autres parties, dont la première sera disputée à 5h45. Ce soir également, deux autres équipes de la puissante classe AA entreront en action, à 8h15 et à 9h30.

Voici le calendrier pour ce soir: 5h45, classe Maison: Aigles de Sherbrooke vs Lennoxville.

7h, classe A: Montréal Est vs Cowansville.

8h15, classe AA: Drummondville vs LaSalle.

9h30, classe AA: Sherbrooke vs les Draveurs de Trois-Rivières.

On sera donc bien servi ce soir. Soulignons que l'équipe de Cowansville en sera à sa deuxième rencontre du tournoi, ayant battu Pointe-aux-Trembles 8 à 1 vendredi soir. Drummondville et Sherbrooke, qui disputeront leur première partie ce soir, font partie de la même ligue que les Vics Bantam.

NOTES

Le président du tournoi, Denis Dumas désire aviser tous les sportifs qui ont fait la demande pour loger des joueurs durant le tournoi, qu'on aura besoin d'eux à compter de mercredi soir, et surtout à compter de vendredi ... Les deux équipes de Terre-Neuve seront en ville mercredi après-midi, même si leur premier match n'a lieu que vendredi matin ... Les clubs de la Nouvelle-Ecosse sont attendus jeudi matin ... et peut-être mercredi soir ... Le confrère Benoit Gaudreau est déçu: il avait opté pour Roxton Falls ... et Denis Dumas n'y comprend rien ... Roger Bédard, l'instructeur du Junior de Montréal a fait une visite au tournoi hier soir. L'instructeur de l'Immaculée-Conception de Montréal est un de ses éclaireurs ... Acton Vale ne manque pas d'encouragement, leurs supporters étant toujours très nombreux ... Il y a maintenant 48 parties disputées au tournoi; il en reste donc 54 ...

AMENDEMENTS AU RÉGIME DE RENTES

HAUSSE DES PRESTATIONS DE 8.2% À 18.7%

Des amendements récents au Régime de rentes du Québec permettent d'augmenter de 8.2 à 18.7%, à compter du 1er janvier 1974, la rente de retraite, la rente de veuve, la rente d'invalidité et la rente de veuf invalide qui étaient en cours de paiement en décembre 1973.

La hausse varie selon le genre de rente et l'année lors de laquelle la rente est devenue payable pour la première fois. Ainsi, les rentes devenues payables en 1967 sont haussées de 18.7% alors que celles qui le sont devenues en 1973 sont augmentées de 8.2%.

Cette augmentation des prestations constitue en fait une forme de rattrapage. Elle établit le montant des prestations en 1974 comme si elles avaient toujours été ajustées sur l'indice des prix à la consommation depuis 1967.

Les rentes d'orphelin et d'enfant de cotisant invalide sont haussées à \$29 par mois.

Pouvoir d'achat

Les amendements ont pour effet de rajuster le pouvoir d'achat des prestations en les augmentant, chaque année, selon l'augmentation annuelle du coût de la vie.

Maximum des gains admissibles

Les amendements augmentent également le maximum des gains admissibles pour 1974 et pour 1975.

Ainsi, le maximum des gains admissibles est porté à \$6,600 en 1974 et à \$7,400 en 1975. Les contributions maximales versées par les salariés pour les fins du Régime de rentes du Québec passent de \$93.60 à \$106.20 en 1974. L'employeur, de son côté, continuera de verser un montant égal à la déduction qu'il est tenu de faire pour chacun de ses employés. Quant aux personnes à leur compte, leurs contributions maximales passent de \$187.20 à \$212.40 en 1974. En vertu du Régime, le taux de contribution demeure 1.8% des gains cotisables pour les employés et les employeurs, et 3.6% pour les personnes à leur compte.

Les montants indiqués dans les tableaux ci-dessous s'appliquent aux rentes payables pour la première fois en 1974.

MONTANT MENSUEL DE LA RENTE DE RETRAITE (1974)					
Gains mensuels moyens	\$200	\$300	\$400	\$450	MAX.
Janvier	45.41	68.11	90.81	98.72	100.00
Février	45.79	68.68	91.57	99.57	101.04
Mars	46.17	69.25	92.33	100.42	102.08
Avril	46.55	69.82	93.09	101.27	103.12
Mai	46.93	70.39	93.85	102.12	104.16
Juin	47.31	70.96	94.61	102.97	105.20
Juillet	47.69	71.53	95.37	103.82	106.24
Août	48.07	72.10	96.13	104.67	107.28
Septembre	48.45	72.67	96.89	105.52	108.32
Octobre	48.83	73.24	97.65	106.37	109.36
Novembre	49.21	73.81	98.41	107.22	110.40
Décembre	49.59	74.38	99.17	108.07	111.44

RENTE MENSUELLE D'UNE VEUVE DE MOINS DE 65 ANS					
Gains mensuels moyens du cotisant	\$200	\$300	\$400	\$450	MAX.
Montant de la rente	107.80	118.42	129.04	132.75	133.44

RENTE MENSUELLE D'UNE VEUVE ÂGÉE DE 65 ANS OU PLUS					
Gains mensuels moyens du cotisant	\$200	\$300	\$400	\$450	MAX.
Montant de la rente	33.99	50.98	67.97	73.91	75.00

RENTE MENSUELLE D'INVALIDITÉ					
Gains mensuels moyens	\$200	\$300	\$400	\$450	MAX.
Montant de la rente	129.13	150.42	171.69	179.10	180.31

On obtient des renseignements additionnels en communiquant avec l'un ou l'autre des bureaux suivants de la Régie:

Québec	Chicoutimi	Hull	Montréal	Rimouski	Sherbrooke	Trois-Rivières
2525, boul. Laurier Case postale 5200 Québec, G1K 7S9 Tél.: (418) 643-8309	267, rue Racine est suite 1064 Chicoutimi G7H 5G4 Tél.: 549-2684	165, rue Wellington, suite 106 Case postale 925 Hull J8X 3Z2 Tél.: 770-6165	3565, rue Berri Case postale 188 Succ. "N" Montréal H2X 3M3 Tél.: 873-2433	13, rue de l'Évêché ouest Case postale 754 Rimouski G5L 7C7 Tél.: 723-1597	230, rue King ouest Case postale 817 Sherbrooke J1H 5K7 Tél.: 569-9575	1266, rue Notre-Dame Case postale 184 Trois-Rivières G9A 5G1 Tél.: 378-4519



Veillez transmettre ce message aux personnes de votre entourage qu'il pourrait intéresser.

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

Case postale 5200, Québec, P.Q. G1K 7S9

A Christchurch Nageurs et tireurs canadiens en vedette

CHRISTCHURCH (AFP) — Nageurs et tireurs canadiens ont été à l'honneur au cours de la quatrième journée des Jeux du Commonwealth lundi à Christchurch.

En effet, deux nouvelles médailles d'or sont venues s'ajouter au palmarès de la délégation canadienne, grâce à Williams Hare, vainqueur du tir de vitesse au pistolet, et à la nageuse Patti Stenhouse, qui a triomphé dans le 200 mètres papillon. D'autres médailles, trois d'argent et une de bronze, ont complété ces deux succès.

Ainsi après quatre journées d'épreuves, le Canada a-t-il déjà glané dix médailles d'or, huit médailles d'argent et quatre de bronze, un total respectable de 22 médailles. Seule, l'Australie, avec le même total d'or et d'argent que le Canada, 10 et 6 — mais 12 médailles de bronze, devance la délégation conduite par le colonel Jack Davies.

Pistolet

L'un des succès les plus sympathiques obtenus par les sportifs cana-

diens à Christchurch fut certainement celui du pasteur William Hare. Homme d'église — il a la charge de trois paroisses à Renfrew, en Ontario, depuis neuf ans — mais aussi tireur passionné, le pasteur Hare était en quête de sa première grande victoire internationale depuis 12 ans.

Il menait déjà après la première journée et conserva lundi sa première place, malgré une défaillance dans la séquence du tir à quatre secondes. Il ne marqua que 44 sur 50, ce qui lui fit perdre toute chance d'entrer dans le club très fermé des "plus de 590". Néanmoins, avec un total de 596 sur 600, il améliora d'un point le record des Jeux du Commonwealth.

Heureux après son succès le pasteur Hare avoua qu'il avait manqué l'office, dimanche matin mais qu'il avait trouvé un moment de liberté pour aller dans la soirée. "Personne à Renfrew ne s'est plaint de ma passion pour le tir au pistolet. Même mes plus vieilles paroissiennes n'en sont pas choquées"...

Natation

Il n'y eut pas de médaille, lundi pour Wendy Cook. Il lui faudra attendre mercredi, mais le succès de la petite étudiante de Vancouver ne fait pas de doute, tant elle fut brillante en série, réalisant 1.05.2 au 100 M dos, deuxième meilleure performance mondiale de tous les temps, à 2.10 seulement du record mondial de l'Allemande Ilrike Richter.

Et il serait surprenant que la médaille d'argent n'aille pas à Dona Maria Gurr, 1.06.3 dans une autre série, et qui devrait être la seule rivale de sa compatriote, car les Australiennes sont à bien plus d'une seconde.

	Or	Ar	Br
Australie	10	8	12
Canada	10	8	4
Angleterre	4	7	6
Nlle-Zélande	3	1	5
Kenya	3	1	2
Ir. du Nord	2	0	0
Pays de Galles	1	4	0
Jamaïque	1	0	0
Ecosse	0	2	2
Inde	0	1	1
Nigeria	0	1	0
Ouganda	0	1	0
Tanzanie	0	0	1
Ghana	0	0	1

Annonces Classées

TARIFS DE NOS
ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	\$200
MOT SUPPLÉMENTAIRE	15¢
CARACTÈRES GRAS	75¢
AGATE	20¢
1 POUCE x COL	\$2.80
1 POUCE (1 mois)	\$60.00
(cartes d'affaires)	50¢
LOCATION DE CASIER	50¢
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	\$15.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc.	25¢
AVIS DE DÉCÈS	\$6.00
REMERCIEMENTS	\$6.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

1—PROPRIÉTÉS
A VENDRE

MAISON rue Fréchette, 1 1/2 étage, brique, 5 grandes pièces, salle à dîner, 2 chambres de bains, grand terrain de 100' x 220' boisé, chauffage air-chaud. Immeubles Tanguay, courtier, tél: 372-4666 (28-29 — 2226)

CO. TRUST ROYAL
COURTIERS

★ BROMONT: bungalow, sous-sol fini en logement, 3 chambres à coucher par logement, chauffage électrique, très belle vue de la montagne. Seulement \$5,000, comptant, balance à 8%. Prix \$26,000.00. **ANDRÉ ROBERT AGENT** 372-6632 - 378-4795 soir (25-31 — 2571)

BROMONT: jolie maison de 2 chambres à coucher sur la montagne devant le golf. Terrain 24,000 pi. carrés. Prix \$33,000. Tél: 534-2238 (24-31 — 2506)

★ GRANBY, maison résidentielle, 7 années de construction, 5 pièces, terrain 160' x 300', autre terrain de 75' x 150'. Prix \$18,000. Offre raisonnable considérée. Cause: Retourne en Gaspésie. BROMONT: maison 16 pièces, style antique, cottage \$21,000, offre prise en considération. A. Loisel, 469-2956, TRUST ROYAL, courtier. (29-30 — 2634)

A VENDRE rue Roy, cottage, 5 pièces, maison 48 x 30, terrain 120 x 100. Rue Lamoureux: maison 2 logis 5 pièces. Rue St-Charles: maison 4 logis, revenu \$6,700. S'adresser: **REAL POULIN, courtier**, Tél: 372-2030 (29 — 2646)

BUNGALOWS neufs, 5 pièces, situés rue Simonds près rue Cowie et St-Jacques, chauffage électrique Novelec. Hyp. SCHL avec possibilité d'aide fédérale allant jusqu'à \$40, par mois, selon les revenus de l'acheteur. Léger comptant. Inf: Gilles Massé Construction, tél: 378-1263. Maisons modèles en montre sur rendez-vous (26-39 — 2664)

Carte Professionnelle

MARQUIS, JUTRAS & GUERTIN
AVOCATS
Jean Marquis, C.R.
Nicole B. Jutras
Jacques Guertin
Ouvert le soir sur rendez-vous
50, rue CENTRE, GRANBY
Tél: 372-5461
BUREAU DE ST-CÉSIRE
(Mercredi soir seulement)
1124, rue UNION — Tél: 469-2801
(11-38 — 2168)

SOUTHIÈRE
& SOUTHIÈRE

NOTAIRES
GÉRARD A. SOUTHIÈRE
DANIEL SOUTHIÈRE
GILLES SOUTHIÈRE
ÉDIFICE PALACE
135 PRINCIPALE
GRANBY
(suites 24 et 25)
372-6637
(17-44 — 2343)

135, PRINCIPALE
SUITE 20

TÉL: 372-9120

MICHEL ROBERT
avocat

ÉDIFICE PALACE

GRANBY, QUÉ.

5—PROPRIÉTÉS
DEMANDEES

DEMANDE à louer maison pour le 1er mai, dans Granby ou environs, de 5 à 6 pièces. Tél: 372-4937 (29-30 — 2644)

Propriétés résidentielles, bungalows, duplex, maisons à revenus. S'adresser A. Loisel, tél: 469-2956 Trust Royal, courtiers. (2069)

10—TERRAINS
A VENDRE

BEAU choix de terrains, situés à proximité du nouveau centre d'achat. S'ad: 559 Principale, tél: 378-2034 (16-43 — 2311)

TERRASSE BELLEVUE
MAGNIFIQUE vue et site résidentiels, avantageux. Situés à la campagne, chemin Roxton, limites de Granby. Grands terrains de 80' x 125' et plus. **ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ** — Pas d'acompte — Pas d'intérêt 372-3296 **J.P. RACINE INC.** (19-46 — 2385)

11—TERRES
FERMES

DESIRE acheter du propriétaire ferme abandonnée minimum 100 acres, dans les Cantons de l'Est. Aussi achèterais ferme avec roulant et bâtiments. S.V.P. répondre en envoyant les détails à Casier 2826, La Voix de l'Est, Granby, P.Q. (4-31 — 1975)

14—APARTEMENTS
A LOUER

APP. 3 1/2, 4 1/2 pièces, chauffés, meublés, eau chaude fournie, service conciergerie. S'ad: Granby Import, 23 Principale, tél: 372-1000 ou 378-8573 le soir, demandez Jacques. (5-32 — 2007)

APP. 2 1/2 pièces, meublés, chauffés, bien situés près de l'hôpital et centre d'achat, stationnement. Si intéressé, tél: 372-0316 (29-42 — 2669)

3 1/2 pièces, meublés colonial, balcon, porte-patio, tapis mur à mur, chambre bains céramique, chauffés, éclairés, câble TV, système de balayage central, buanderie, stationnement, prise de courant pour auto. Piscine chauffée, patio à l'extérieur, service conciergerie, 1er étage \$35.00 par semaine, 2e étage et 3e étage \$40. par semaine. S'ad: Antonio Gagnon, tél: 372-814 ou 372-4452 (19-46 — 2402)

APP. 1 1/2, 2 1/2 et 3 1/2 pièces, bien situés, modernes, meublés, avec T.V. si désiré. Bon choix. Prix à partir de \$14, par semaine. S'ad: 245 av. du Parc, app. 1, après 7 h p.m. TEL: 372-4221 (8-45 — 2059)

APP. 3 1/2 pièces, neuf, meublés, chauffés, éclairés, libre immédiatement, situé à 94 St-Urbain. Pour inf. s'ad: à 229 Dufferin, tél: 372-2173 (29-35 — 2667)

APP. 3 1/2 pièces, dans un bas, meublés, chauffés, eau chaude fournie, tapis, rideaux, taxe d'eau comprise. Inf. 136 Montcalm au sous-sol. TEL: 372-4384 ou le soir: 372-4976 (29-36 — 2668)

VOUS désirez un bachelier tranquille, insonorisé, dans site résidentiel, retiré de la rue, 3 appartements sortant de l'ordinaire, meublés ou non, électricité, chauffage, toutes taxes comprises. Situés à 573 rue Léger. Tél: 372-4059 (24-3 — 2520)

APP. 2 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, salle bains céramique, service buanderie, stationnement déneigé, situé à 100 rue St-Hubert, libre immédiatement. S'ad: APPARTEMENTS PLANTE Tél: 372-5727 (25-38 — 2573)

APP. 3 1/2 pièces, neufs, chauffés, meublés, éclairés, taxe d'eau payée, système d'antenne. Situés rues Groulx, Notre-Dame et Bourgeois. Inf: 433 Laurier, tél: 372-9443 ou 378-7423 (25-38 — 2574)

APP. à louer, 2 1/2 pièces, meublés, chauffés, eau chaude fournie, électricité inclus, taxe d'eau payée. Libre le 1er mars. Prix: \$115, par mois. Pour inf. 430 Papineau, tél: 378-8947 (26-53 — 2592)

APP. 3 1/2 pièces, bien situés, meublés, chauffés, éclairés, tapis dans salon et chambre, libre immédiatement. Prix \$25, par semaine. Tél: 378-2688 (26-29 — 2608)

APP. meublés, avec cuisine, réfrigérateur, poêle, TV, téléphone, entrée privée, tapis mur à mur, libre immédiatement. S'ad: 707 rue Cabana, tél: 378-5331 (26-29 — 2613)

LUXUEUX app. 2 1/2 pièces, meublés en teck, tapis, prise pour auto, stationnement asphalté, site résidentiel. A 60 rue Cedar, \$120 par mois. Libre immédiatement. Tél: sur l'heure du midi ou après 4 h 30 à 372-6090 (29-32 — 2643)

APP. 2 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, taxes payées, libre immédiatement. Situé dans quartier résidentiel. Tél: 372-4504 ou 372-2288 (29-22-23 — 2645)

APP. 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, salle de lavage, grand stationnement, situé 718 Principale, tél: 378-6303 (23-28 — 2469)

APP. à louer 4 1/2 pièces, tapis dans 3 pièces, prise extérieure pour auto, libre 1er mars. Au 299 Bouchard, app. 4. Tél: 378-9342 (29-30 — 2623)

APP. 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, tapis dans chambre et salon, situés à 426 St-Luc. S'ad: Restaurant Au Bon Repas, 430 Principale, Granby (26-39 — 2663)

APARTEMENT
A LOUER

3 1/2 pièces, éclairés, chauffés, eau chaude fournie. Meuble colonial, chambre bains couleur, tapis mur à mur. \$35, par semaine. **Tél: 372-4366** (26-29 — 2622)

16—LOGIS
A LOUER

A LOUER, 4 1/2 pièces, moderne, eau chaude fournie, prise pour auto libre le 1er mars. \$115 par mois. Pour inf. Tél: 378-2408 (25-26-28 — 2553)

LOGIS 4 1/2 pièces, neuf, situé 177 Belcourt, app. 3, chauffage Novelec, taxe d'eau payée, stationnement pour auto. \$118, par mois. Tél: 378-9214 ou 378-6463 (26-29 — 2587)

LOGIS 3 pièces, \$75, par mois, système chauffage électrique situé 308 Décelles. S'ad: 560 rue Cowie, Granby. Tél: 378-2822 (26-29 — 2598)

LOGIS 3 1/2 pièces, avec tapis mur à mur, chauffage électrique à 22 rue St-Antoine sud, Granby, près Caisse Populaire. Inf: S'adresser au sous-sol de 22 St-Antoine Sud, tél: 378-5846 jour de 9 h a.m. à 5 h p.m. et soir à 378-2095 de 7 h à 9 h p.m. (28-31 — 2570)

LOGIS neufs de 4 1/2 pièces, situés à 452 Reynolds et à 20 Fatima, à l'épreuve du feu et du son. Très modernes. Tapis porte-patio, céramique, cases, installation laveuse-sècheuse, chauffage électrique, prise pour auto et TV, débarras de la neige, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, etc... Prix à partir de \$100, à \$125, par mois. Inf: 430 Papineau, tél: 378-8947 (28-54 — 2591)

LOGIS neuf de 4 1/2 pièces, porte-patio et balcon, eau chaude fournie, antenne TV couleur et blanc/noir, tapis mur à mur, système Novelec, stationnement et prise de courant, choix pour sous-sol, 1er étage ou 2e étage. Inf: 433 Laurier, tél: 372-9443 ou 378-7423 (26-39 — 2662)

LOGIS neuf de 4 1/2 pièces, chauffés, eau chaude fournie, demi sous-sol, pas de taxes d'eau ni de locataire, puit artésien, installation laveuse-sècheuse, \$115, par mois. Situé rue Roger tél: 372-4276 après 5 h p.m. (29 — 2661)

LOGIS neufs de 4 1/2 pièces, situés à 452 Reynolds et à 20 Fatima, à l'épreuve du feu et du son. Très modernes. Tapis, porte-patio, céramique, cases, installation laveuse-sècheuse, chauffage électrique, prise pour auto et TV, débarras de la neige, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, etc... Prix à partir de \$100, à \$125, par mois. Inf: 430 Papineau, tél: 378-8947 (23-40 — 2660)

LOGIS 5 1/2 pièces, installation laveuse-sècheuse, tapis dans salon et tuiles dans autres pièces, libre 1er mai. Aussi logis 3 1/2 pièces, libre 1er février. Tél: 378-8559 (29-35 — 2647)

LOGIS 4 1/2 pièces, dans un bas, système chauffage à l'air chaud. S'ad: 378-4764 (29-31 — 2632)

LOGIS de 4 1/2 pièces, neuf, au 1er étage et un demi sous-sol, chauffés, eau chaude fournie, libre immédiatement. Situé 21 boul. Fortin. S'ad: 229 Dufferin, tél: 372-2173 (29-42 — 2665)

LOGEMENTS NEUFS
A LOUER

2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 PIÈCES
Câble TV/FM, plancher marqueté fini "Urahane", prise pour auto, cour débarras, chauffage "Novelec".
S'adresser à:
304 RUE BOUCHARD,
app. 5
GRANBY
Tél: 378-9567 ou 378-8312
(15-42 — 2273)

18—CHAMBRES
2 LOUER

CHAMBRES à louer \$12, par semaine et plus, situées à 24 rue Centre, Granby. Tél: 378-9242 ou 372-4727 (29-42 — 2666)

19—CHAMBRES
ET PENSIONS

CHAMBRE et pension pour jeune homme ou jeune fille, chambre seule avec TV. Tél: 378-7649 (29 — 2633)

26—HOMMES
DEMANDES

AVONS besoin urgent d'un mécanicien avec expérience sur camion diesel pour compagnie de transport, située Rougemont. Tél: 469-2830 demandez M. Claude Robert. (29-33 — 2650)

EBENISTE expérimenté demandé pour compagnie réputée. Travail permanent. Bon salaire. Tél: (1) 523-3114 Montréal. (24-30 — 2507)

SOMMES à la recherche d'un homme de 45 ans et plus pour travail de gardien de nuit pour compagnie de transport, située à Rougemont. Tél: 469-2830 demandez M. Claude Robert. (29-33 — 2649)

BUCHERONS demandés, \$6.00 la corde. Tél: 379-5570 (29-31 — 2638)

RECHERCHONS 3 chauffeurs pour camion remorque diesel avec expérience pour travail local et longue distance. Inf: Robert Transport Ltée, 469-2830 demandez M. Claude Robert. (29-33 — 2648)

27—HOMMES,
FEMMES
DEMANDES

CUISINIER d'expérience demandé pour mets canadiens. Autre cuisinier demandé pour faire pizza. Avons besoin aussi d'une caissière-téléphoniste. S'adresser Rapid Pizzeria, 478, boul. Boivin, Granby. (16-29 — 2307)

VOTRE BUDGET VOUS CAUSE-T-IL DES ENNUIS? Oubliez-les en gagnant de l'argent comme représentant AVON. Composez 372-4116 ou écrivez à C.P. 28, Iberville, P.Q. (26-29 — 2102)

FILLES OU FEMMES demandées avec expérience récente pour service de table de salle à manger avec permis. Le travail serait le soir, environ de 30 à 40 heures par semaine. S'ad. en personne au RESTAURANT ELITE, 52 Principale. (29-35 — 2654)

33—AUTOS
CAMIONS
A VENDRE

MERCURY MONTEGO à vendre, 1972, 2 portes, servofrein, servo-direction, toit vinyle, pneus "Michelin", moteur 302 po. cu., 24,000 milles, en parfaite condition. Pour inf. Tél: 469-3401 après 6 heures. (28-33 — 2480)

VEGA 1973, en très bonne condition, extérieur blanc et intérieur rouge, moteur 4 cylindres, automatique, 2 vitesses, transmission au plancher seulement 7,000 milles, \$2,200. Aussi équipement de ski en bois avec bottines et bâtons, \$50. Inf: 378-5930 Johane Bernier, sur l'heure du souper (29-30 — 2036)

MAZDA 808, 1973, à vendre, presque neuve, 7,000 milles, traité antirouille. Bien chaussée, économique. Raison de vente: 2 autos. Pour inf: 378-5313 après 5 heures. (29-35 — 2637)

38—MEUBLES
NEUFS
ET USAGES

VENTE D'APPAREILS
EN GRAND SPECIAL
12 réfrigérateurs Admiral, 2 portes, automatiques, 13.5 pi. cube, blancs \$274.95
8 lave-vaisselle Admiral, convertibles, avocado et or, \$339.95
4 lave-vaisselle Admiral, encastrés, blanc, avocado et or, \$289.95
1 réfrigérateur duplex, 22" cube, blanc sans givre. A TRES BAS PRIX.
Aussi appareils remis à neuf (avec garantie) pour sous-sol, chalet ou camping. Ne manquez pas cette vente familiale chez A. BOULAIS ELECTRIQUE, 416, St-Jacques, Granby, tél 378-1022 ou 378-2143 (24-30 — 2519)

AMEUBLEMENT
DUFFERIN

Tél: 372-3717 ou 372-5598
23 RUE DUFFERIN
AVONS de tout en magasin pour meubler dans l'usage. ATTENTION: Achetez meubles usagés et payons comptant. AVONS besoin urgent de sets de chambre et bureaux indépendants. Avons également de tout dans meubles neufs et donnons forte allocation d'échange pour vos meubles usagés. (16-43 — 2306)

39—ARTICLES
DE MENAGE

A VENDRE lessiveuse Hoover à essorage rotatif, en excellente condition, prix \$75. Tél: 263-4909 (29-31 — 2635)

40—A VENDRE
DIVERS

A VENDRE structure d'acier, grandeur 60 x 90, le tout pour \$2,000. S'ad: 999 Cowie, tél: 378-6304 (29-31 — 2639)

50—DEMANDE
A ACHETER

DESIRE ACHETER
MENAGES complets anciens ou modernes.
Aussi achèterais pianos modernes ou antiques.
Paierais comptant
Tél: 534-2414 (23-29 — 2474)

DEMANDE A ACHETER, équipement de sucrerie au complet. Pour inf. Tél: 372-5792 (26-28-29 — 2600)

51—ON DEMANDE

ORGANISTE demandé(e) au Bar-Salon Chez Lise à St-Dominique. Veuillez vous présenter entre 1 h et 9 h p.m. (22-35 — 2443)

52—ARGENT
A PRETER

PRETS HYPOTHECAIRES 1ère et 2e hypothèques de \$1,000 à \$200,000, de \$50,000 à \$1,000,000. Taux à partir de 9%. Pour réparations, achats, etc. GUY GALLANT AGENT 105, rue Bouchard Tél: 372-9030 ou 372-1330 Achats - Ventes - Echanges Badeau & Fils, courtiers (5-32 — 2032)

64—REPARATIONS

LAPLANTE SERVICE ENR. REPARATIONS de poêles, laveuses, sècheuses et lave-vaisselle de toutes marques. Pouvant desservir Granby et les environs sans frais supplémentaires. Atelier à 4741 rue Foster, Waterloo. TEL: 539-2371. Rés. 378-1529 après 5 h p.m. (2071)

66—BOIS ET
MATÉRIAUX

BOIS A VENDRE Erable 11 po. de long pour poêle \$9.00 la corde. Quantité minimum 15 cordes à la fois. Cowansville 263-2935 (10-37 — 2146)

70—COURS
PRIVES

COURS DE COUTURE SUIVEZ nos cours de couture, méthode facile. Prix raisonnable. Petit groupe, 20 ans d'expérience à votre service. S'ad: Mlle Sylvette Dubuc, 405 St-Jacques, Granby. Tél: 378-7774 (8-91 — 2063)

71—MAISONS
MOBILES
ROULOTTES

ATTENTION, ATTENTION, ATTENTION
Maison mobile neuve, meublée, style Contemporain, 5 pièces, 64' x 12'. Prix modique. Tél: 372-4760 (25-31 — 2544)

St-Césaire

28—FILLES,
FEMMES
DEMANDEES

GARDIENNE demandée, de préférence jeune fille, pour garder un enfant de 3 ans chez-moi, 5 jours par semaine, logée et nourrie si désiré. Tél: Rougemont 469-2670. (29-31 — 2630)

72—MOTONEIGES
A VENDRE

AUBAIN! Moto-Ski, à vendre, 28 forces, 340 cc, 1972 en excellente condition, comme neuf. Seulement un an d'usage. Laisserais avec toile et courroies. Prix: \$500. Pour inf: 469-2080 après 4 h. (29-30-31 — 2652)

Cowansville

4—PROPRIÉTÉS
A REVENUS
A VENDRE

A VENDRE bâtisse de 3 logis, extérieure en stucco, située rue Principale à Dunham, tél: 295-2673. (24-30 — 2518)

50—DEMANDE
A ACHETER

ATTENTION
SERAIS acheteur de coupe de bois franc, debout et bilots de bois franc. Tél: 263-2211 Brigham. (26-53 — 2599)

Waterloo

27—HOMMES,
FEMMES
DEMANDES

CUISINIER ou cuisinière demandé, avec expérience. S'adresser après 6 h. à 539-2238. (29-35 — 2653)

JEUNE HOMME
DEMANDE

Compagnie progressive, recherche un jeune homme sérieux désirant se préparer un bel avenir. 11e année requise.
Pour inf. s'adresser à:
Casier Postal 2873,
La Voix de l'Est.
(26-28-29 — 2604)

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE
CITE DE FARNHAM
Aux Contribuables de la
sudsité municipalité

AVIS
PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES
DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la sudsité municipalité, QUE:
Le règlement no. 284, 3ième série, ordonnant l'achat d'une auto-niveleuse et pourvoyant à un emprunt par obligations de \$47,000.00 a été adopté par le conseil le 22 octobre 1973.
Il a reçu l'approbation des électeurs-propriétaires habiles à voter de la Cité de Farnham le 6 novembre 1973.
Il a aussi reçu l'approbation du Ministre des Affaires Municipales le 14 janvier 1974 et de la Commission Municipale de Québec le 10 janvier 1974.
DONNE à Farnham ce 24ième jour de janvier mil neuf cent soixante-quatorze,
Jacques Desrosiers
Secrétaire-Trésorier-Adjoint

PROVINCE OF QUEBEC
MUNICIPALITY OF
CITY OF FARNHAM
To the Ratepayers of the
aforesaid Municipality
**PUBLIC
NOTICE**

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Secretary-assistant-Treasurer of the aforesaid Municipality, THAT:
The by-law no. 284, 3rd series, ordering the purchase of a grader and providing for a bond issue of \$47,000.00 has been adopted by the Council on October 22nd, 1973.
It has been approved by the municipal electors of the City of Farnham who are owners of taxable immovable and eligible to vote on loan by-law on November 6, 1973.
GIVEN at Farnham this 24th day of January one thousand nine hundred and seventy-four
Jacques Desrosiers
Assistant-Secretary-Treasurer
(29 — 2657)

RESULTATS RAPIDES

LES ANNONCES CLASSÉES
DE
La Voix de l'Est
UN SERVICE PROFITABLE
POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE
ACHAT, VENTE, ECHANGE, LOCATION,
REPARATION, VOYAGE, ETC.
TÉL: 372-5433

ASSISTANT AU
GÉRANT DE SERVICE

EXIGENCES: Doit être bilingue.
Instruction moyenne.
Salaire à discuter.

Pour informations, s'adresser à:

R. GAUDREAU AUTOMOBILE LTÉE.
TÉL: 263-1606
M. G. MONTMINY
(26-28-29 — 2603)

RADIO SHACK

La plus vaste et la plus progressive chaîne de magasins en audio-électronique, ouvre un nouveau magasin aux "Galeries de Granby". Nous recherchons un partenaire dynamique et ambitieux. Pour informations, s'adresser au Gérant de district pour le Québec:

Robin R. Wilson,
101, Place Charles-Lemoyne,
Suite 1022, Longueuil,
Québec J4K - 2T3.
Tél. (514) 651-0889

Pratiquez le sport de la motoneige en toute quiétude

avec une

protection adéquate

en consultant un des membres de



**L'ASSOCIATION DES COURTIER
D'ASSURANCE**

SECTION ESTRIE-SUD

Mots
croisés

Tout au cours de 1974...

La situation du monde agricole connaîtra de nettes améliorations

OTTAWA PC. — La situation dans le monde agricole devrait s'améliorer en 1974 alors que les perspectives établies des recettes monétaires des opérations agricoles à \$8.9 milliards, comparativement à \$6.8 milliards en 1973.

Par ailleurs, au chapitre des dépenses d'exploitation et des frais de dépréciation on estime qu'elles feront un bon coup beaucoup moins important cette année, devant passer de \$4.5 milliards à

\$5 milliards.

C'est ce qu'indique un document déposé à la conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture lundi, à Ottawa, où, dans une mer de chiffres et de tableaux, les auteurs prévoient une année meilleure dans la production des exportations, les prix de revient aux agriculteurs dans la plupart des cultures et de l'élevage au Canada.

Au Québec, les prévisions pour 1974 en ce qui regarde les recettes monétaires des opérations agricoles, fixent à \$1.1 milliard les bénéfices des agriculteurs québécois en regard de \$943.7 millions l'an dernier.

Les dépenses totales d'exploitation et de frais de dépréciation passeraient de \$716 millions à \$792 millions cette année.

On retrouve sensiblement les mêmes prévisions optimistes pour l'agriculture des Maritimes et au Nouveau-Brunswick. Notamment, le total des recettes monétaires envisagées pour 1974 atteint \$102.5 millions, comparativement à \$94.6 millions en 1973.

La colonne des dépenses, elle, fait état de \$57.6 millions cette année, au regard de \$51.5 millions en 1973.

La production laitière totale au Canada sera d'environ 17.4 milliards de livres en 1974, soit une augmentation de trois pour cent sur 1973, et cela à la condition que la production au Québec atteigne les niveaux de 1972 et que celle de l'Ontario soit haussée de trois pour cent.

Dans l'ensemble, la production laitière "pourrait s'améliorer au Canada en 1974".

Cependant, la hausse du coût des approvisionnements énergétiques ainsi qu'un taux élevé d'inflation persistant dans l'économie nationale pourraient produire un effet néfaste sur la production laitière.

Au niveau des prix de vente à la consommation, les citoyens seront sans doute heureux d'apprendre qu'ils ne devront pas encaisser de nouvelles augmentations de prix en 1974 en raison particulièrement des accords fédéral-provinciaux portant sur le régime de subventions à la consommation.

La production de cheddar devrait augmenter de 200 millions de livres ou plus cette année, selon les possibilités d'exportation.

Quant au lait écrémé en poudre, sa production devrait atteindre 330 à 350 millions de livres.

Les recettes totales, en espèces, de la vente de lait et de crème devraient représenter des nouveaux records cette année, prévoit le document. Le gros de l'accroissement serait cependant annulé par la hausse du coût de revient, si la tendance à la hausse des coûts se poursuit.

"Si l'on compte un accroissement de la production de lait de trois pour cent au regard de 1973, les recettes totales de la vente du lait et de la crème à la ferme, abstraction faite des subventions, atteindront un milliard de dollars".

D'autre part, la commercialisation des poulets à griller devrait atteindre 46.6 millions de têtes au pays de janvier à mars 1974, soit une diminution de 137 millions de livres par rapport à la même période l'an dernier.

E 1973, la consommation des poulets grillés a été plus grande et les Canadiens en ont mangé 843 millions de livres, représentant une hausse de 36 millions sur 1973.

On explique cela par une augmentation sensible du prix des viandes rouges.

La production des oeufs, par ailleurs, devrait également être supérieure au cours du premier trimestre de 1974 à celle de 1973 au cours du premier trimestre de 1974, à celle de 1973 et se chiffrer par 2,765,000 caisses de 30 douzaines équivalant à une aug-

mentation de 2.6 pour cent sur l'année précédente.

Les prix des oeufs changeront cette année par suite de modifications dans ceux des aliments.

L'Agence canadienne de commercialisation des oeufs a déjà annoncé que le prix à la production ne sera défini qu'après l'analyse des frais de production.

En dépit d'une campagne menée par le ministère canadien de la Santé contre l'usage de la cigarette, il semble bien que les ventes augmentent de deux pour cent en 1974 pour atteindre 55.3 milliards d'unités.

Les ventes de cigares, d'un autre côté devraient atteindre cette année le niveau de 1971 qui était d'environ 620 millions d'unités.

Quant aux prix que devront payer les fumeurs en 1974 ils pourront augmenter à cause des faibles disponibilités, au niveau mondial.

Le prix moyen à la production pour toutes les ventes de la récolte de tabac jaune de 1973 au Canada pourrait s'approcher du niveau de l'an dernier qui était de 77 cents la livre.

L'industrie d'élevage des porcs et bovins traverse une période d'instabilité au pays et la production des porcs accuse présentement une baisse et on prévoit qu'il en sera ainsi au premier trimestre de 1974.

Une enquête menée le 1er novembre dernier laisse prévoir que l'abattage des porcs au cours de 1974 sera plus faible que prévu.

Les prix canadiens du porc dépendront en grande partie, pendant le premier trimestre, de l'importance de la production printanière de porcelets, particulièrement aux Etats-Unis.

La moyenne des abatages de bovins sous inspection fédérale dépassera probablement les niveaux de 1973 mais le niveau des exportations de gros bovins et de veaux en 1974 constitue un facteur qui influencera le taux des abatages.

Comme dans d'autres secteurs, les auteurs du document hésitent à prévoir l'allure des prix des bovins, cette année, le tout étant soumis à l'instabilité de l'offre et la demande.

On ne s'attend pas toutefois à ce que le prix de 1974 atteignent les niveaux records enregistrés à l'été de 1973.

Essentiellement, les prix des bovins au Canada continueront d'être influencés par les prix en vigueur aux Etats-Unis et il paraît difficile de prévoir si les consommateurs paieront plus cher cette année pour manger du bœuf et du veau.

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION Dans l'affaire de la faillite de: J. ROBERT LAPLANTE CULTIVATEUR 8ème RANG, ST-VALE-RIEN,

CTE SHEFFORD P.Q. Des soumissions seront reçues au bureau du syndic soussigné, 74 rue Court, Granby, jusqu'au vendredi, le 8 février 1974 à 11 heures de l'avant-midi, pour l'achat, en lots séparés, des actifs suivants:

LOT NO. 1. Bois usagé pour construction. Environ 2,000 pieds: \$200.00. LOT NO. 2. Ferrailles: \$50.00. LOT NO. 3. Bois de chauffage. Environ 10 cordes: \$75.00. LOT NO. 4. Tas de fumier — 2 ans: \$200.00. LOT NO. 5. Foin pressé — 8 à 10 tonnes. Paille pressée — 1 à 2 tonnes: \$150.00. LOT NO. 6. Tracteur John Deere 510, charrieur John Deere, 3 rates 12", presse à foin John Deere 241, coût 1969, \$4,727.86, valeur actuelle: \$2,500.00. Lien: 982.79. LOT NO. 7. Nettoyeur d'étable, coût 1970: \$2,250.00, valeur actuelle: \$2,000.00. Lien: \$1,597.72. LOT NO. 8. Machineries diverses, 2 trailers — 1 soudeuse — 1 balance — 1 auto scarp Viva: \$250.00. LOT NO. 9. Machineries diverses, tracteur Ferguson, rateau fleur, 2 voitures à foin, 1 moulin à faucher, 2 épancheurs à fumier, 3 herbes, 1 semeuse, 2 charnues, agrès de sucrerie et divers: \$12,000.00. Lien: \$12,000.00.

LOT NO. 10. Automobile Buick 1963, moteur défectueux: \$200.00. LOT NO. 11. Ferme, bâtisses et terrain, environ 157 acres, lots 78-79-163, paroisse Saint-Valérien, de Milton. \$25,000.00. Hypothèques: \$18,000.00.

INSPECTION DES ACTIFS Les actifs pourront être examinés mardi, le 5 février 1974, entre 2.00 et 4.00 heures P.M. à la ferme, 8ème Rang, St-Valérien, P.Q. CONDITIONS DE LA VENTE:

1. Seules les enveloppes SCÉLÉES portant mention SOUMISSION J. ROBERT LAPLANTE seront considérées.

2. Un dépôt de 15%, à titre d'arrhes, par chèque visé, fait à l'ordre du syndic, doit accompagner chaque soumission; le solde deviendra dû et exigible sur acceptation ou à tels termes acceptables au syndic, qui se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions. Le dépôt sera remis au soumissionnaire, dont la soumission n'est pas acceptée.

3. Tout soumissionnaire qui retire sa soumission verra son dépôt confisqué à titre de dommages-intérêts. Il en est de même pour tout soumissionnaire ne concluant pas la vente, après acceptation de sa soumission.

4. Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné les actifs et aucune garantie, sous quelque forme, que ce soit, ne peut être fournie.

5. Les acquéreurs devront prendre possession des actifs, sur place, à leurs frais, sans aucune responsabilité de la part du syndic.

6. Toutes taxes découlant de la vente des actifs seront à la charge de l'acquéreur.

7. Aucune soumission inférieure au lien affectant les actifs, ne sera considérée.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Les soumissions seront ouvertes à 11.00 heures de l'avant-midi, vendredi, le 8 février 1974, au bureau du syndic soussigné. Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des soumissions.

Pour renseignements additionnels, s'adresser au soussigné: PHILIPPE A. JOLIN, C.A. SYNDIC 74, rue Court, Granby, P.Q. Tél.: 372-3999 (29 — 2659)

REMERCIEMENTS

Mme Domina Brault et sa famille, M. et Mme Lionel (Carmel) Gravel, M. et Mme Louis-P. (Denise) Légaré, M. et Mme René (Rita) Duhamel, M. et Mme (Juge) Bernard (Paulette) Légaré et M. et Mme Yvon (Lise) Duhamel désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Domina Brault, survenu le 24 novembre 1973 soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

La famille de M. Louis Bérubé désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Louis Bérubé, survenu le 23 novembre 1973 soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus, ou assistance aux funérailles.

in memoriam

THIBAUT, (Mme Wilfrid) A Cowansville, le 28 janvier, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Wilfrid Thibault, née Rose-Ida Goings, demeurant à Abercorn. Les funérailles auront lieu le jeudi 31 janvier. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Sutton 31, rue Principale Sutton pour se rendre à l'église Saint-Simon, d'Abercorn où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière paroissial. La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. et Mme Jean Thibault, de Sutton et Francine, d'Abercorn; ses petits-enfants: Guylaine, Francis et Donald.

VALLIERES (M. Normand) Au Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke, dimanche, le 27 janvier, à l'âge de 10 ans, est décédé M. Normand Vallières, fils de M. et Mme Jean-Paul Vallières, demeurant à Saint-Joachim. Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 janvier. Le convoi funéraire partira des salons

Léo-Paul Ledoux 5034, rue Foster Waterloo à 9.30 heures, pour se rendre à l'église de Saint-Joachim, où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de l'endroit. Outre ses parents, il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, M. Roger Vallières, de Saint-Joachim; M. Richard Vallières, d'Ontario; M. et Mme Donald Vallières, de Waterloo; M. et Mme Guy Bergeron (Doris), de Magog; M. et Mme Jean Payeur (Dorine), de Drummondville; Ronald, Laurent, Linda, Fernand, Bruno, Maurice, Suzanne et Patricia Vallières, tous de Saint-Joachim, ainsi que plusieurs oncles et tantes.

CATUDAL (Mme Isidore) A Granby, le 27 janvier, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Isidore Catudal, née Rose Amande Blanchard, demeurant à 205, rue Cartier, à Granby. Les funérailles auront lieu jeudi, le 31 janvier. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Girardot & Ménard Ltée 170, Dufferin Granby pour se rendre à l'église St-Benoît où le service sera célébré à 2.30 heures p.m. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront fermés entre 5 et 7 heures p.m. Outre son époux la défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Marcel Catudal, de Valcourt; M. et Mme Germain Catudal, de Granby; M. et Mme Paul-Aimé Catudal, de Granby; M. et Mme Robert Simard (Lisette), de Thetford Mines; M. et Mme Florian Catudal, de Granby; M. et Mme Gilles Deschambault (Denise), d'Adamsville; M. et Mme André Fournier (Jeanne D'Arc), de Bromont; M. et Mme Denis Auclair (Suzanne), de Granby; M. et Mme Claude Plouffe (Francine), de Granby; M. et Mme Rosaire Catudal, de Granby; M. et Mme Luc Massé (Marielle), de Granby; 34 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs: Mme veuve Arthur Martin (Olivine), de Granby; Mme veuve Théotime Blanchard, de Valcourt; M. et Mme Osias Blanchard, de Granby; M. et Mme Hector Blanchard, de Granby; M. et Mme Adélaïde Blanchard, de Farnham; M. et Mme Jean Blanchard, de Granby; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Léo Maher, de Granby; Mme Léa Plante, de Granby; M. et Mme Napoléon Therrien, de Granby; M. et Mme Jean Blanchard, de Granby; M. et Mme Archille Catudal, de Granby; M. et Mme Gustave Dumont, de Saint-Hyacinthe; M. et Mme Camille Catudal, de Granby; M. et Mme Fernand Parent, de Granby; M. et Mme Gérard Catudal, de Québec, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

REMERCIEMENTS

Les enfants de M. Hilaire Foisy désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Hilaire Foisy, survenu le 30 décembre dernier soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin Granby

pour se rendre à l'église Saint-Joseph où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront fermés entre 17 et 19 heures. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères et sœurs ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Ferdinand Riendeau, de Sherbrooke; M. et Mme Maurice Riendeau, de Sainte-Dorothée; Mme Bernadette Saint-Jean, de Granby; M. et Mme Bill Hellelle (Alice) de Bridgeport, Connecticut; M. et Mme Joseph Guil-

lette, (Anna), de Bridgeport; Mme veuve Marie-Jeanne Riendeau, de Granby; Mme veuve Yvonne Riendeau, de Granby; M. et Mme Roméo Pomerleau, de Granby; M. et Mme Albert Lagacé, de Granby; Mme veuve Imelda Vaillancourt, de Granby; M. et Mme Roland Pomerleau, de Saint-Cécile de Milton; M. et Mme Ronaldo Pomerleau, de Roxton-Falls et M. et Mme Maurice Saint-Martin, de Mont-Réal; ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Direction funéraire J. A. LeSieur Engr. Granby

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Lucien Lapointe (Josée), de Chambly; M. et Mme Yvan Lareau (Francine), de Longueuil; M. et Mme Gérard Bernard, de Saint-Paul d'Abbotsford; Mlle Louise Bernard, de Saint-Paul et M. Jocelyn Bernard, de Saint-Paul. Aussi, ses petits-enfants: Serge Lapointe, Gina et Caty Lareau; ses frères et sœurs: M. et Mme Joseph Paquette, de l'Ange-Gardien; M. et Mme Aimé Lacoste, de Granby; M. et Mme Louis-Marie Bernard, de Bedford; M. et Mme Alcide Aude, de Saint-Césaire; M. et Mme René Paquette, de Rougemont; M. et Mme Grégoire Bernard, de Saint-Hyacinthe; M. et Mme Grégoire Choquet, de Saint-Paul d'Abbotsford; M. et Mme Ovide Bernard, de Granby et M. et Mme Florian Barré, de l'Ange Gardien. Ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Valmore Lacoste, de l'Ange Gardien; M. et Mme Aldé Lacoste, de Granby; M. et Mme Gérard Lacoste, de Granby; M. et Mme Jean-Maurice Lacoste, de l'Ange Gardien; M. et Mme Laurent Dion, de Farnham et M. et Mme Marcel Choinière, de Luc.

REMERCIEMENTS

Mme Domina Brault et sa famille, M. et Mme Lionel (Carmel) Gravel, M. et Mme Louis-P. (Denise) Légaré, M. et Mme René (Rita) Duhamel, M. et Mme (Juge) Bernard (Paulette) Légaré et M. et Mme Yvon (Lise) Duhamel désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Domina Brault, survenu le 24 novembre 1973 soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

La famille de M. Louis Bérubé désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Louis Bérubé, survenu le 23 novembre 1973 soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus, ou assistance aux funérailles.

ANNONCES CLASSEES

POUR DES RÉSULTATS RAPIDES, N'ATTENDEZ PLUS... S'INSCRIRE 372-5433 DEMANDEZ LES

ANNONCES CLASSEES

Catudal, née Rose Amande Blanchard, demeurant à 205, rue Cartier, à Granby. Les funérailles auront lieu jeudi, le 31 janvier. Le convoi funéraire partira des salons funéraires

Girardot & Ménard Ltée 170, Dufferin Granby

pour se rendre à l'église St-Benoît où le service sera célébré à 2.30 heures p.m. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront fermés entre 5 et 7 heures p.m. Outre son époux la défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Marcel Catudal, de Valcourt; M. et Mme Germain Catudal, de Granby; M. et Mme Paul-Aimé Catudal, de Granby; M. et Mme Robert Simard (Lisette), de Thetford Mines; M. et Mme Florian Catudal, de Granby; M. et Mme Gilles Deschambault (Denise), d'Adamsville; M. et Mme André Fournier (Jeanne D'Arc), de Bromont; M. et Mme Denis Auclair (Suzanne), de Granby; M. et Mme Claude Plouffe (Francine), de Granby; M. et Mme Rosaire Catudal, de Granby; M. et Mme Luc Massé (Marielle), de Granby; 34 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs: Mme veuve Arthur Martin (Olivine), de Granby; Mme veuve Théotime Blanchard, de Valcourt; M. et Mme Osias Blanchard, de Granby; M. et Mme Hector Blanchard, de Granby; M. et Mme Adélaïde Blanchard, de Farnham; M. et Mme Jean Blanchard, de Granby; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Léo Maher, de Granby; Mme Léa Plante, de Granby; M. et Mme Napoléon Therrien, de Granby; M. et Mme Jean Blanchard, de Granby; M. et Mme Archille Catudal, de Granby; M. et Mme Gustave Dumont, de Saint-Hyacinthe; M. et Mme Camille Catudal, de Granby; M. et Mme Fernand Parent, de Granby; M. et Mme Gérard Catudal, de Québec, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Direction funéraire J. A. LeSieur Engr. Granby

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Lucien Lapointe (Josée), de Chambly; M. et Mme Yvan Lareau (Francine), de Longueuil; M. et Mme Gérard Bernard, de Saint-Paul d'Abbotsford; Mlle Louise Bernard, de Saint-Paul et M. Jocelyn Bernard, de Saint-Paul. Aussi, ses petits-enfants: Serge Lapointe, Gina et Caty Lareau; ses frères et sœurs: M. et Mme Joseph Paquette, de l'Ange-Gardien; M. et Mme Aimé Lacoste, de Granby; M. et Mme Louis-Marie Bernard, de Bedford; M. et Mme Alcide Aude, de Saint-Césaire; M. et Mme René Paquette, de Rougemont; M. et Mme Grégoire Bernard, de Saint-Hyacinthe; M. et Mme Grégoire Choquet, de Saint-Paul d'Abbotsford; M. et Mme Ovide Bernard, de Granby et M. et Mme Florian Barré, de l'Ange Gardien. Ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Valmore Lacoste, de l'Ange Gardien; M. et Mme Aldé Lacoste, de Granby; M. et Mme Gérard Lacoste, de Granby; M. et Mme Jean-Maurice Lacoste, de l'Ange Gardien; M. et Mme Laurent Dion, de Farnham et M. et Mme Marcel Choinière, de Luc.

REMERCIEMENTS

Les enfants de M. Hilaire Foisy désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Hilaire Foisy, survenu le 30 décembre dernier soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin Granby

pour se rendre à l'église Saint-Joseph où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront fermés entre 17 et 19 heures. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères et sœurs ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Ferdinand Riendeau, de Sherbrooke; M. et Mme Maurice Riendeau, de Sainte-Dorothée; Mme Bernadette Saint-Jean, de Granby; M. et Mme Bill Hellelle (Alice) de Bridgeport, Connecticut; M. et Mme Joseph Guil-

lette, (Anna), de Bridgeport; Mme veuve Marie-Jeanne Riendeau, de Granby; Mme veuve Yvonne Riendeau, de Granby; M. et Mme Roméo Pomerleau, de Granby; M. et Mme Albert Lagacé, de Granby; Mme veuve Imelda Vaillancourt, de Granby; M. et Mme Roland Pomerleau, de Saint-Cécile de Milton; M. et Mme Ronaldo Pomerleau, de Roxton-Falls et M. et Mme Maurice Saint-Martin, de Mont-Réal; ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Direction funéraire J. A. LeSieur Engr. Granby

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Lucien Lapointe (Josée), de Chambly; M. et Mme Yvan Lareau (Francine), de Longueuil; M. et Mme Gérard Bernard, de Saint-Paul d'Abbotsford; Mlle Louise Bernard, de Saint-Paul et M. Jocelyn Bernard, de Saint-Paul. Aussi, ses petits-enfants: Serge Lapointe, Gina et Caty Lareau; ses frères et sœurs: M. et Mme Joseph Paquette, de l'Ange-Gardien; M. et Mme Aimé Lacoste, de Granby; M. et Mme Louis-Marie Bernard, de Bedford; M. et Mme Alcide Aude, de Saint-Césaire; M. et Mme René Paquette, de Rougemont; M. et Mme Grégoire Bernard, de Saint-Hyacinthe; M. et Mme Grégoire Choquet, de Saint-Paul d'Abbotsford; M. et Mme Ovide Bernard, de Granby et M. et Mme Florian Barré, de l'Ange Gardien. Ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Valmore Lacoste, de l'Ange Gardien; M. et Mme Aldé Lacoste, de Granby; M. et Mme Gérard Lacoste, de Granby; M. et Mme Jean-Maurice Lacoste, de l'Ange Gardien; M. et Mme Laurent Dion, de Farnham et M. et Mme Marcel Choinière, de Luc.

REMERCIEMENTS

Mme Domina Brault et sa famille, M. et Mme Lionel (Carmel) Gravel, M. et Mme Louis-P. (Denise) Légaré, M. et Mme René (Rita) Duhamel, M. et Mme (Juge) Bernard (Paulette) Légaré et M. et Mme Yvon (Lise) Duhamel désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Domina Brault, survenu le 24 novembre 1973 soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

La famille de M. Louis Bérubé désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Louis Bérubé, survenu le 23 novembre 1973 soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus, ou assistance aux funérailles.

ANNONCES CLASSEES

POUR DES RÉSULTATS RAPIDES, N'ATTENDEZ PLUS... S'INSCRIRE 372-5433 DEMANDEZ LES

ANNONCES CLASSEES

mette, (Anna), de Bridgeport; Mme veuve Marie-Jeanne Riendeau, de Granby; Mme veuve Yvonne Riendeau, de Granby; M. et Mme Roméo Pomerleau, de Granby; M. et Mme Albert Lagacé, de Granby; Mme veuve Imelda Vaillancourt, de Granby; M. et Mme Roland Pomerleau, de Saint-Cécile de Milton; M. et Mme Ronaldo Pomerleau, de Roxton-Falls et M. et Mme Maurice Saint-Martin, de Mont-Réal; ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Girardot & Ménard Ltée 170, Dufferin Granby

pour se rendre à l'église St-Benoît où le service sera célébré à 2.30 heures p.m. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront fermés entre 5 et 7 heures p.m. Outre son époux la défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Marcel Catudal, de Valcourt; M. et Mme Germain Catudal, de Granby; M. et Mme Paul-Aimé Catudal, de Granby; M. et Mme Robert Simard (Lisette), de Thetford Mines; M. et Mme Florian Catudal, de Granby; M. et Mme Gilles Deschambault (Denise), d'Adamsville; M. et Mme André Fournier (Jeanne D'Arc), de Bromont; M. et Mme Denis Auclair (Suzanne), de Granby; M. et Mme Claude Plouffe (Francine), de Granby; M. et Mme Rosaire Catudal, de Granby; M. et Mme Luc Massé (Marielle), de Granby; 34 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs: Mme veuve Arthur Martin (Olivine), de Granby; Mme veuve Théotime Blanchard, de Valcourt; M. et Mme Osias Blanchard, de Granby; M. et Mme Hector Blanchard, de Granby; M. et Mme Adélaïde Blanchard, de Farnham; M. et Mme Jean Blanchard, de Granby; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Léo Maher, de Granby; Mme Léa Plante, de Granby; M. et Mme Napoléon Therrien, de Granby; M. et Mme Jean Blanchard, de Granby; M. et Mme Archille Catudal, de Granby; M. et Mme Gustave Dumont, de Saint-Hyacinthe; M. et Mme Camille Catudal, de Granby; M. et Mme Fernand Parent, de Granby; M. et Mme Gérard Catudal, de Québec, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Direction funéraire J. A. LeSieur Engr. Granby

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Lucien Lapointe (Josée), de Chambly; M. et Mme Yvan Lareau (Francine), de Longueuil; M. et Mme Gérard Bernard, de Saint-Paul d'Abbotsford; Mlle Louise Bernard, de Saint-Paul et M. Jocelyn Bernard, de Saint-Paul. Aussi, ses petits-enfants: Serge Lapointe, Gina et Caty Lareau; ses frères et sœurs: M. et Mme Joseph Paquette, de l'Ange-Gardien; M. et Mme Aimé Lacoste, de Granby; M. et Mme Louis-Marie Bernard, de Bedford; M. et Mme Alcide Aude, de Saint-Césaire; M. et Mme René Paquette, de Rougemont; M. et Mme Grégoire Bernard, de Saint-Hyacinthe; M. et Mme Grégoire Choquet, de Saint-Paul d'Abbotsford; M. et Mme Ovide Bernard, de Granby et M. et Mme Florian Barré, de l'Ange Gardien. Ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Valmore Lacoste, de l'Ange Gardien; M. et Mme Aldé Lacoste, de Granby; M. et Mme Gérard Lacoste, de Granby; M. et Mme Jean-Maurice Lacoste, de l'Ange Gardien; M. et Mme Laurent Dion, de Farnham et M. et Mme Marcel Choinière, de Luc.

REMERCIEMENTS

Les enfants de M. Hilaire Foisy désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Hilaire Foisy, survenu le 30 décembre dernier soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin Granby

pour se rendre à l'église Saint-Joseph où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront fermés entre 17 et 19 heures. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères et sœurs ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Ferdinand Riendeau, de Sherbrooke; M. et Mme Maurice Riendeau, de Sainte-Dorothée; Mme Bernadette Saint-Jean, de Granby; M. et Mme Bill Hellelle (Alice) de Bridgeport, Connecticut; M. et Mme Joseph Guil-

lette, (Anna), de Bridgeport; Mme veuve Marie-Jeanne Riendeau, de Granby; Mme veuve Yvonne Riendeau, de Granby; M. et Mme Roméo Pomerleau, de Granby; M. et Mme Albert Lagacé, de Granby; Mme veuve Imelda Vaillancourt, de Granby; M. et Mme Roland Pomerleau, de Saint-Cécile de Milton; M. et Mme Ronaldo Pomerleau, de Roxton-Falls et M. et Mme Maurice Saint-Martin, de Mont-Réal; ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Direction funéraire J. A. LeSieur Engr. Granby

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Lucien Lapointe (Josée), de Chambly; M. et Mme Yvan Lareau (Francine), de Longueuil; M. et Mme Gérard Bernard, de Saint-Paul d'Abbotsford; Mlle Louise Bernard, de Saint-Paul et M. Jocelyn Bernard, de Saint-Paul. Aussi, ses petits-enfants: Serge Lapointe, Gina et Caty Lareau; ses frères et sœurs: M. et Mme Joseph Paquette, de l'Ange-Gardien; M. et Mme Aimé Lacoste, de Granby; M. et Mme Louis-Marie Bernard, de Bedford; M. et Mme Alcide Aude, de Saint-Césaire; M. et Mme René Paquette, de Rougemont; M. et Mme Grégoire Bernard, de Saint-Hyacinthe; M. et Mme Grégoire Choquet, de Saint-Paul d'Abbotsford; M. et Mme Ovide Bernard, de Granby et M. et Mme Florian Barré, de l'Ange Gardien. Ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Valmore Lacoste, de l'Ange Gardien; M. et Mme Aldé Lacoste, de Granby; M. et Mme Gérard Lacoste, de Granby; M. et Mme Jean-Maurice Lacoste, de l'Ange Gardien; M. et Mme Laurent Dion, de Farnham et M. et Mme Marcel Choinière, de Luc.

REMERCIEMENTS

Mme Domina Brault et sa famille, M. et Mme Lionel (Carmel) Gravel, M. et Mme Louis-P. (Denise) Légaré, M. et Mme René (Rita) Duhamel, M. et Mme (Juge) Bernard (Paulette) Légaré et M. et Mme Yvon (Lise) Duhamel désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Domina Brault, survenu le 24 novembre 1973 soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

La famille de M. Louis Bérubé désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Louis Bérubé, survenu le 23 novembre 1973 soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus, ou assistance aux funérailles.

Woolco

370 Rue St-Jacques
PLAZA GRANBY, GRANBY

Là où la Marchandise
de Première Qualité
Vous Coute Moins Cher

30 JANVIER
QUANTITÉ LIMITÉE

COMPAREZ

CES PRIX... Vous Économisez sur
tous les articles, y compris ceux
de Marques Renommées!

VETEMENTS POUR DAMES

BAS CULOTTES POUR DAMES

Une seule grandeur. Beige ou épices.

3 PAIRES \$1

CULOTTES POUR DAMES

Bikini. Teintes imprimées. Tailles P.M.G.

2 PAIRES \$1

JUPES POUR DAMES

Jupes en laine et polyester. Choix de motifs plaidés. Tailles 38 à 44.

CHACUNE \$3

ROBES DE MATERNITÉ POUR DAMES

En acétate et polyester. Lavable à la machine. Choix de couleurs. Tailles 9 à 15.

CHACUNE \$4

BLAZERS POUR DAMES

100% polyester. Marine seulement. Tailles 10 à 14.

CHACUN \$5

ENSEMBLES POUR DAMES

100% polyester. Le pantalon uni avec blouse imprimée. Noir, marine, mauve. Taille 10

ENSEMBLE \$5

ENSEMBLES POUR DAMES

En lainage. Choix de 2 modèles avec pantalon. Bleu, brun, vert et lilas. Taille 10

ENSEMBLE \$10

ROBES, ENSEMBLES DE NUIT POUR DAMES.

Choix de 2 couleurs. Tailles P.M.G.

CHACUN \$5

ROBES POUR DAMES

En polyester et acrylique. Choix de modèles et de couleurs. Tailles 7 à 15.

CHACUNE \$4

JACKETS POUR DAMES

En daim. Brun seulement. Tailles 7 à 13.

CHACUN \$20

JACKETS POUR DAMES

Imitation de fourrure. Brun seulement. Tailles 7 à 15

CHACUN \$20

MANTEAUX POUR DAMES

En vinyle. Marine, noir et brun. Tailles 10 à 16

CHACUN \$10

MANTEAUX POUR DAMES

En imitation de cuir et collet en fourrure. Brun et ton or. Tailles 10 à 18.

SOLDE \$30

CHANDAILS POUR DAMES

Vaste choix de modèles offert dans un assortiment de couleurs. Tailles P.M.G.

CHACUN \$4

ROBES POUR DAMES

Robes longues offertes dans un vaste choix de modèles et de couleurs.

CHACUNE \$7

ROBES POUR DAMES

Robe longue en nylon. Sans manche. Imprimé. Noir, brun, vert. Tailles 7 à 13.

CHACUNE \$15

ADOLESCENTES — FILLETES ENFANTS

ROBES POUR ADOLESCENTES

100% polyester. Choix de modèles et de couleurs. Tailles 10 à 14X

CHACUNE \$4

JUMPERS POUR ADOLESCENTES

En acrylique et corduroy. Choix de plaidés ou unis. Tailles 10 à 14.

CHACUN \$3

JUMPERS POUR L'ÉCOLIÈRE

En fortrel et rayonne. Marine seulement. Tailles 14-14x

CHACUN \$2

MANTEAUX POUR FILLETES

Devant et le capuchon en imitation de fourrure. Brun seulement. Tailles 4 à 6x.

CHACUN \$10

MANTEAUX POUR FILLETES

En peluche. Bleu ou lilas. Tailles 3-3x.

CHACUN \$6

PANTALONS POUR GARÇONS

Thermal ou en corduroy. Choix de couleurs et de modèles.

CHACUN \$3

ENSEMBLES POUR BÉBÉS

En nylon et peluche. Bleu et jaune. 2 pièces. Âges 18 et 24 mois.

CHACUN \$6

PAPETERIE

ENSEMBLES DE PHILATHÉLIE

Cet ensemble comprend l'album, la loupe, et timbres, etc.

L'ENSEMBLE 6.99

STYLOS "BIG"

Paquet de 6 stylos à pointe moyenne dont le capuchon indique la couleur de l'encre.

LE PQT .66

CHAISES

Chaise pivotante avec appui-bras. Base chromée. Choix de couleurs. Idéal pour le bureau.

CHACUNE 49.95

AMEUBLEMENT

TÉLÉCOULEUR "FLEETWOOD"

Meuble télécouleur à écran 26". Contrôle UHF/VHF. Sélecteur de couleurs. Meuble fini noyer. 1 seulement.

CHACUN \$549

TÉLÉCOULEUR 26" FLEET-WOOD

Transistorisé 95%. Meuble style méditerranéen. Contrôles automatiques de contrastes, clarté, nuances, contrôle chroma automatique, purificateur automatique de couleurs. Syntonisateurs UHF/VHF. Garantie de 1 an. 2 SEULEMENT

629.95

STÉRÉO "BRENTWOOD" AM/FM/MPX

Boîtier style contemporain fini noyer. Stéréo Solid state avec 2 systèmes de Haut-parleurs. Changeur automatique "Garrard 2025 à 4 vitesses. Prise pour écouteurs. Commande d'équilibre, d'aigus, graves. Emplacement pour magnétophone à cassettes. Case de rangement pour les disques. 1 SEULEMENT

229.95

ALIMENTATION

NOIX MÉLANGÉES

Salées de fantasia. Poids 13 onces.

LA BTE .94

BOÎTES DE CHOCOLAT

"Impérial"! Chocolat fourré crème assorti au lait.

LA BOÎTE 1.47

CROC EN BEC

Délicieuse grigotine, au vinaigre, pomme de terre.

2 pour .89

TRICOT-COUTURE

PANIER À COUTURE

Forme carrée. Panier avec plateau. Choix de couleurs.

CHACUN 3.99

TRICOT DOUBLE

Tricot double 100% polyester. Lavable. 60" de large. Choix de couleurs.

LA VGE 2.99

GABARDINE

35% viscose et 65% polyester. Lavable. 60" de large.

LA VGE 2.99

ARTICLES DE SPORT

SKIS "IMURA"

En fibre de verre. Centre en bois, lamelles en fibre de verre. Carre monopiece, en acier dissimulé. Protecteurs moulés pour le bout et le talon. Décrochage Tyrolia et fixations à enfilage direct.

LA PAIRE 39.95

BOTTES DE SKI "CABER MONZA"

Extérieur monopiece en plastique isotherme. Doublure jaune. 5 boucles Everest. Extérieur noir.

LA PAIRE \$20

BOTTES DE SKI

De marque "Tyroll Junior" Chaude et résistante.

LA PAIRE 19.97

SKIS

De marque Imura Combi 400"

LA PAIRE 29.97

HABITS DE MOTONEIGE

Extérieur 100% nylon et intérieur 100% polyester. Noir avec liséré. Choix de tailles.

CHACUN \$20

STÉRÉO "LEIGH" PAR RCA

Ravissant stéréo AM/FM à puissance de 60 watts et changeur Garrard 2025. Aussi prise montée en façade pour écouteur, contrôles coulissants pour volume. Prise pour enregistreur et reproducteur de ruban. 1 seulement

CHACUN 279.95

MITAINES DE MOTONEIGE

Extérieur 100% nylon et intérieur chaudement doublé. Choix de grandeurs.

LA PAIRE \$5

MITAINES DE MOTONEIGE

Extérieur 100% nylon et 100% coton. Choix de grandeurs.

LA PAIRE \$4

DIVERS

RADIO "SHAUN"

Radio AM/FM, portable. Fonctionne sur piles ou sur courant domestique.

CHACUN 14.87

TOURNE-DISQUE "BRENTWOOD"

Tourne-disque portable à 4 vitesses. Choix de couleurs.

CHACUN 17.95

CAMÉRA "GAF"

Caméra 136XF comprenant film 126-12 poses couleur, 1 magicube.

L'ENSEMBLE 13.87

JEUX "LONDON BRIDGE"

Pour 2 à 4 joueurs. Instructions en français ou en anglais.

CHACUN 2.91

SHIRT ZANYS

Décalques pour chandails comprenant peinture, éponge et brosse, etc.

CHACUN 3.99

CHANDELIERS

Chandelier en bois. Chandeliers incluses. Choix de couleurs.

L'ENSEMBLE 2.98

SACS "Canada"

Sac avec liséré rouge. Pour usages multiples.

CHACUN 1.47

LIVRES DE POCHE

"Comtesse de Ségur". Collection complète. Idéal pour les jeunes

CHACUN .99

AUTOUISEURS "SEB"

À pression. 4 1/2 pintes

CHACUNE 20.95

COUTELLERIE "MODDAN"

Coutellerie en acier inoxydable. 24 pièces pour servir 6 personnes.

CHACUNE 10.99

BALAIS À TAPIS

Balai de marque Hukuba

CHACUN \$10

GRATTOIRS À NEIGE

Grattoir en aluminium avec manche en bois. 24 pces.

CHACUN 3.99

BUCHES POUR FOYER

Brûle pendant 3 heures.

CHACUNE .49

SERVIETTES DE BAIN

100% coton. Choix de grandeurs et de couleurs.

CHACUNE 1.99

Woolco

UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTEE

FERMÉ AUJOURD'HUI
POUR INVENTAIRE

Nous sommes désolés de cet inconvénient
mais... nous ouvrirons nos portes
le mercredi, 30 janvier pour vous
offrir une multitude
d'aubaines formidables

